



Apprendre à tout âge

Un outil d'exploration en
éducation et en formation

Nicole Krapac



Coalition ontarienne de formation des adultes
en collaboration avec
Centre Alpha Mot de Passe et Centre FORA

Apprendre à tout âge

**Un outil d'exploration en
éducation et en formation**

**Guide pour l'intégration sociale et professionnelle
des nouveaux arrivants au Canada**

Nicole Krapac

2009

**Coalition ontarienne de formation des adultes
en collaboration avec le Centre Alpha Mot de Passe
et le Centre FORA**

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Krapac, Nicole, 1946-

Apprendre à tout âge : un outil d'exploration en éducation et en formation / Nicole Krapac.

ISBN 978-2-922911-11-4

1. Éducation--Canada. 2. Alphabétisation fonctionnelle--Étude et enseignement.
3. Habiletés de base--Étude et enseignement. I. Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation II. Titre.

LA412.7.K73 2009

370.971

C2009-905164-8

Édition et distribution

Centre FORA

432, avenue Westmount, unité H

Sudbury (Ontario) P3A 5Z8

Commandes : 705-524-8569 ou

888-524-8569, poste 232

Télécopieur : 705-524-8535

Courriel : lianer@centrefora.on.ca

Site Internet : www.centrefora.on.ca

Coordination et distribution

Coalition ontarienne de formation des adultes

235, chemin Montréal, bureau 201

Ottawa (Ontario) K1L 6C7

Téléphone : 613-842-5369 ou

877-464-0504

Télécopieur : 613-842-5371

Courriel : coalition@coalition.on.ca

Site Internet : www.coalition.on.ca

Remerciements

La Coalition ontarienne de formation des adultes remercie le Centre Alpha Mot de Passe pour la coordination de la rédaction et le Centre FORA pour son travail d'édition et Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles de son appui financier.



La Coalition ontarienne de formation des adultes et le Centre FORA remercient **Louise d'Amour**, directrice de l'éducation du Conseil scolaire public du Grand-Nord de l'Ontario, pour la vérification des faits.

Tous droits réservés. © 2010, Coalition ontarienne de formation des adultes

La Coalition ontarienne de formation des adultes permet la reproduction de ce document à des fins éducatives seulement. Une mention de la source est nécessaire.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

* Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination dans le but d'alléger le texte, sauf pour le mot «formatrice», où la forme du féminin est utilisée pour refléter l'apport important des femmes dans la prestation des services dans les centres de formation des adultes.

* Sites Internet vérifiés à la date de publication, 2010.

Table des matières

Introduction	5
CHAPITRE 1	
Droit à l'éducation	7
CHAPITRE 2	
Accessibilité à l'éducation au Canada	17
CHAPITRE 3	
Programmes optionnels en éducation.....	29
CHAPITRE 4	
Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants	41
CHAPITRE 5	
Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire	51
CHAPITRE 6	
Inscription à l'école	61
CHAPITRE 7	
Transport scolaire	75
CHAPITRE 8	
Services pour enfants ayant des besoins particuliers	87
CHAPITRE 9	
Études élémentaires	99
CHAPITRE 10	
Études secondaires	111
CHAPITRE 11	
Études postsecondaires	121
CHAPITRE 12	
Formation des adultes	131
RÉFÉRENCES	
Bibliographie	143
Webographie	144
Documents gratuits	147

Introduction

Ce document s'adresse d'abord aux nouveaux arrivants et à leur famille. De façon générale, il vise à les familiariser au système d'éducation en français en Ontario et au Canada, tout en les sensibilisant à la disponibilité et à l'accessibilité de l'éducation, pour eux et pour leurs enfants. Il peut aussi servir à l'ensemble des apprenants en formation des adultes.

En se servant de diverses plateformes de communication, le document a été conçu de façon à permettre aux apprenants de (d') :

- développer les compétences nécessaires en lecture afin de mieux s'informer;
- accomplir des tâches pratiques et faire des recherches qui leur seront utiles.

Nous avons aussi mis en évidence des suggestions pratiques pour les formatrices, au début de chaque chapitre. Il est important que celles-ci en fassent la lecture avant d'explorer le thème.

Disposition du document

Le document comprend 12 chapitres qui présentent des renseignements généraux sur l'éducation et l'accès à cette éducation. Chaque chapitre est structuré de façon similaire, ce qui permet aux formatrices et aux apprenants de s'y retrouver rapidement.

À la première page de chaque chapitre figure un tableau synthèse affichant les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les compétences essentielles définies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Ce sont les éléments clés ciblés dans le chapitre. Les objectifs et les outils de travail suivent. Il est à noter que le choix du support (carton, présentation *PowerPoint*) demeure à la discrétion de la formatrice.

Les activités de discussion, d'information et de recherche se déroulent comme suit :

- Les **activités de discussion** permettent aux apprenants de communiquer oralement leurs connaissances et leur expérience. La participation active aux échanges, aux jeux de rôle et aux tables rondes est encouragée. C'est en parlant que les apprenants deviennent des communicateurs efficaces.
- Les **activités d'information** permettent aux apprenants de se servir de documents et d'autres ressources, de lire et de se renseigner.
 - Il y a un total de 12 *Fiches d'information*. Ces fiches présentent des renseignements généraux sur l'éducation.
 - La liste de sites Internet à consulter permet aux apprenants d'explorer davantage le thème du chapitre.
- Les **activités de recherche** comprennent des exercices de compréhension de textes et d'écriture ainsi que des tâches de recherche accompagnées de plusieurs documents authentiques.

Finalement, vous trouverez un exemplaire des *Fiches de travail*, qui donne les réponses aux activités. Des *Fiches de travail* vierges pour les apprenants sont disponibles en ligne sur les sites Web de la Coalition ontarienne de formation des adultes (www.coalition.ca)

et du Centre FORA (www.centrefora.on.ca). Par contre, il est recommandé que les apprenants accomplissent les tâches dans leur cahier de travail.

Pour chaque chapitre, les apprenants doivent disposer de :

- la *Fiche d'information*;
- le feuillet *Discutons-en!*;
- les *Fiches de travail*;
- un dictionnaire français;
- l'accès à un ordinateur muni d'une connexion Internet et d'un logiciel de traitement de texte.

Note pour la formatrice

Il faut toujours vérifier les connaissances préalablement acquises des apprenants. Il y a plusieurs façons d'effectuer cette vérification, par exemple, en animant une discussion et en faisant une activité en groupe qui exige de faire appel aux connaissances à vérifier. Assurez-vous qu'ils possèdent toutes les connaissances nécessaires pour réussir l'activité.

Par exemple :

- pour trouver des mots dans le dictionnaire, les apprenants doivent connaître l'alphabet ainsi que la façon de consulter un dictionnaire;
- pour trouver des synonymes, ils doivent comprendre ce qu'est un *synonyme*;
- pour rédiger une lettre, les apprenants doivent connaître les parties de la lettre (la date, les formules d'appel, le corps, la salutation et la signature);
- pour effectuer des recherches dans les troussees d'accueil des conseils scolaires et des écoles, ils doivent comprendre la structure de ces troussees;
- pour faire des recherches dans les sites Internet, les apprenants doivent être en mesure de se servir d'un ordinateur et de naviguer sur Internet;
- pour participer efficacement à un débat, ils doivent connaître les règles de débat (voir le livret *Des pour et des contre* dans le catalogue du Centre FORA au www.centrefora.on.ca pour les règles);
- pour faire des recherches dans un livre ou un document, les apprenants doivent comprendre la structure du document (les différentes parties).

Note

La terminologie diffère d'une province à l'autre ou d'un territoire à l'autre. Pour faciliter la lecture de ce document, nous avons utilisé le terme *conseils scolaires*. De plus, nous ne faisons pas de distinction entre les écoles ou conseils séparés, publics, confessionnels ou non confessionnels, et ce, sans manque de respect.

Pour certains, ce sont des conseils scolaires et pour d'autres, des commissions scolaires. Pour certains, il y a des écoles catholiques et publiques élémentaires ou primaires et pour d'autres, ce sont des écoles non confessionnelles. D'où l'importance de situer les apprenants dans leur réalité dès le départ, en précisant le vocabulaire propre à leur province ou territoire.

Discutons-en!

Droit à l'éducation

- D'après vous, comment les parents choisissent-ils l'école que fréquenteront leurs enfants?
- Nommez certaines conditions d'admissibilité que les écoles pourraient imposer, selon vous.
- Quelles sont les langues officielles du Canada? Laquelle est la langue de la majorité au Canada? De la minorité?
- Nommez chaque province et territoire en soulignant la langue de la majorité et la langue de la minorité de chacun.
- D'après vous, qui a le droit de fréquenter une école de langue française dans votre province? Ailleurs au Canada?
- Qu'est-ce qu'un *ayant droit*?
- Parlez-nous du droit à l'éducation dans votre pays natal.

Chapitre

1

Droit à l'éducation

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Trouve des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Fait appel à ses habiletés de recherche (formule des questions, trouve de l'information, compare l'information provenant de sources variées)▪ S'exprime par écrit▪ Rédige une lettre simple▪ Transcrit une ébauche corrigée pour en produire une version définitive▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Droit à l'éducation

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et donner leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner de façon générale sur le droit à l'éducation au Canada;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans les troussees d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu;
 - de l'information sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Droit à l'éducation* (p. 7)
- ✓ *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation* (p. 12)
- ✓ *Fiche de travail 1* (p. 14)
- ✓ Troussees d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Utiliser *Discutons-en! Droit à l'éducation* (p. 7) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation* (p. 12).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Droit à l'éducation».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Droit à l'éducation* (p. 7).
- Inviter les apprenants à lire et à commenter les questions.
 - Les apprenants n'ont pas à connaître toutes les réponses.
 - Les activités qui suivent, dans ce chapitre, leur fourniront les renseignements nécessaires.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information, de rédaction et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Il est possible que plusieurs parents connaissent mal leurs droits à l'égard de l'éducation de leurs enfants.
- La *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation* (p. 12) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation* (p. 12).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche à voix haute avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis.
- Au besoin, éclaircir le sens des renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 1* (p. 14).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 1* (p. 12) pour faire les trois activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 1* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Faire la correction du travail en groupe.

2. Vrai ou Faux

- Ce travail peut aussi se faire à voix haute.

3. Vrai ou Faux

- Demander aux apprenants de corriger les énoncés qui sont erronés et de noter ces corrections dans leur cahier de travail.

Activités de recherche

1. Trousse d'accueil et sites Internet (Voir *Fiche de travail 1*, p. 14.)

Un rappel

- Pour les parents nouvellement arrivés dans une communauté, les activités de recherche peuvent représenter un grand défi.

Pistes d'animation

- Inviter les apprenants à :
 - consulter les trousse d'accueil des conseils scolaires du milieu pour :
 - vérifier si les conseils scolaires y ont ajouté des renseignements supplémentaires sur les conditions d'admissibilité;
 - comparer les renseignements présentés dans la trousse et ceux qui sont notés dans la *Fiche d'information 1* (p. 12);
 - naviguer sur les sites Internet des conseils scolaires pour voir s'ils présentent des renseignements relatifs au droit à l'éducation qu'on ne retrouve pas dans la trousse d'accueil;
 - se pencher sur les programmes et les services qui existent pour les enfants d'âge scolaire;
 - dresser une liste des écoles élémentaires de la région;
 - classer les écoles, dans le cahier de travail, selon la réalité de leur province ou territoire et selon les catégories suivantes :
 - école de langue française catholique;
 - école de langue française publique;
 - école d'immersion;
 - école de langue anglaise publique;
 - école de langue anglaise catholique;
 - école privée;
- Demander aux apprenants de répondre aux questions en phrases complètes.
- Inviter les apprenants à partager leurs résultats avec le groupe.

Activité de rédaction

1. Lettre

- Inviter les apprenants à faire l'activité de rédaction une étape à la fois :
 - rédiger d'abord une ébauche;
 - réviser la lettre (correction grammaticale et orthographique);
 - saisir la lettre révisée dans un logiciel de traitement de texte;
 - imprimer deux copies de la lettre – la première pour l'évaluation et la seconde, pour l'apprenant.
- Distribuer les trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu.
- Examiner le contenu de chacune des trousse avec les apprenants.
- Naviguer sur les sites Internet des conseils scolaires et des écoles du milieu.
- Les guider dans la navigation de chaque site.
- Inviter les apprenants à faire l'activité de recherche au moyen des outils suivants :
 - des trousse distribuées;
 - des sites Internet consultés.

Droit à l'éducation

Le saviez-vous?

- ✓ Tout enfant a le droit à l'éducation.
- ✓ Le Canada a deux langues officielles : le français et l'anglais.
- ✓ L'anglais est la langue de la majorité au Canada.
 - Le français est la langue de la minorité.
- ✓ On trouve des francophones dans toutes les régions du Canada.
 - La province de Québec est majoritairement francophone.
- ✓ Au Canada, l'éducation des enfants en français ou en anglais est garantie dans les régions où le nombre le justifie.
- ✓ La *Charte canadienne des droits et libertés* a été enchâssée dans la *Loi constitutionnelle de 1982*.
 - Il y a 34 articles dans la Charte.
- ✓ L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* établit qui a le droit à l'éducation dans la langue de la minorité.
 - Dans les provinces et les territoires, l'article 23 explique qui a le droit à l'éducation en français.
 - Au Québec, l'article 23 assure à la minorité anglophone le droit à l'éducation en anglais.
- ✓ Selon l'article 23, le parent *ayant droit* peut faire instruire tous ses enfants en français s'il :
 - est citoyen canadien et si le français est sa première langue apprise et encore comprise; ou
 - est citoyen canadien et s'il a fait ses études élémentaires en français au Canada; ou
 - est citoyen canadien et si un enfant a reçu ou reçoit son éducation élémentaire ou secondaire en français.
- ✓ Les parents nouvellement arrivés qui parlent et comprennent le français mais qui ne sont pas encore citoyens canadiens peuvent présenter une demande pour que leur enfant soit admis à l'école de langue française.

- ✓ Si un enfant a reçu son éducation dans une école élémentaire ou secondaire de langue française, les autres enfants de la famille ont aussi le droit à une éducation de langue française.
- ✓ En plus des conditions précisées par la *Charte canadienne des droits et libertés*, chaque province et territoire est doté de lois et de règlements régissant l'éducation.
 - Ces lois et règlements précisent les conditions régissant quels élèves ont le droit de fréquenter une école française.
- ✓ Les conseils scolaires des provinces et des territoires ont adopté des mesures pour les parents qui ont des enfants ayant des besoins particuliers.
 - Celles-ci diffèrent d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre.
 - Le parent doit aussi connaître ses droits en tant que parent d'un enfant ayant des besoins particuliers.

Sites à consulter

- Charte canadienne des droits et libertés
 - www.lois.justice.gc.ca/fr/charte
- Déclaration universelle des droits de l'homme
 - www.unac.org/droits/declaration.html
- Loi constitutionnelle de 1982
 - www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndconst82.htm
- Loi sur l'éducation (Ontario)
 - www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/ontario-loi-scolaire.htm

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation* (p. 12)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 1* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Vrai ou Faux

- Transcrire ces phrases dans le cahier de travail.
 - Écrire *Vrai* ou *Faux* à la fin de chaque énoncé.
- a) L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* établit qui a le droit à l'éducation dans la langue de la majorité. **Faux**
- b) Pour inscrire ses enfants à l'école de langue française, le parent doit avoir appris le français comme langue première et doit comprendre le français. **Vrai**
- c) Une troisième condition est que le parent doit avoir reçu son éducation dans une école secondaire de langue française au Canada. **Faux**
- d) Plusieurs conseils scolaires ont ajouté aux conditions découlant de l'article 23 d'autres modalités d'admissibilité, pour répondre aux besoins des parents nouvellement arrivés qui parlent et comprennent le français mais qui ne sont pas encore citoyens canadiens. **Vrai**
- e) Le parent *ayant droit* peut faire instruire ses enfants dans la langue française. **Vrai**
- f) Si un enfant a reçu son éducation dans une école élémentaire ou secondaire de langue française, les autres enfants de la famille n'ont pas le droit à l'éducation de langue française. **Faux**

3. Vrai ou Faux

- En se référant à la *Fiche d'information 1 – Droit à l'éducation*, corriger les énoncés erronés pour les rendre vrais.
- Transcrire les phrases corrigées dans le cahier de travail.

Activité de recherche

1. Trousse d'accueil et sites Internet

- Chercher dans les troussees d'accueil et les sites Internet des conseils scolaires et des écoles du milieu pour trouver les renseignements voulus.
- Répondre en phrases complètes dans le cahier de travail.
 - a) Existe-t-il de la documentation sur le droit à l'éducation? En quel format? Par exemple, lettre, dépliant ou autre.
 - b) Fait-on mention du droit à l'éducation conféré en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*? Quels articles de la *Charte canadienne des droits et libertés* sont invoqués?
 - c) Trouver les conditions d'admissibilité à une école de langue française de votre milieu.

Activité de rédaction

1. Lettre

- Écrire une lettre à une amie qui vient d'arriver dans la région.

Scénario

Votre amie a des enfants d'âge scolaire. Expliquez-lui, dans vos propres mots, ce qu'elle doit savoir au sujet du droit à l'éducation.

- Effectuer la révision de la lettre (correction grammaticale et orthographique).
- Saisir (taper) la lettre révisée à l'ordinateur.
- En imprimer deux copies, la première aux fins d'évaluation et la seconde, pour le cahier de travail.

Discutons-en!

Accessibilité à l'éducation au Canada

- D'après vous, quelle est la différence entre le système d'éducation canadien et celui de votre pays natal?
- Nommez les conseils scolaires de votre milieu.
- Quels services, selon vous, les conseils scolaires de votre région offrent-ils? Ailleurs au Canada?
- L'intégration et l'adaptation à l'école sont plus faciles pour les enfants si le parent est renseigné sur l'éducation de ses enfants et y participe.

Accessibilité à l'éducation au Canada

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de façon efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Commence à porter un jugement critique sur le contenu d'un texte et en tire des conclusions qui s'appuient sur les idées qui y sont présentées▪ Fait appel à ses habiletés de recherche (formule des questions, trouve de l'information, compare l'information provenant de sources variées)▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Accessibilité à l'éducation au Canada

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ participer activement à des discussions de groupe;
- ✓ trouver des ressemblances et des différences entre deux systèmes d'éducation;
- ✓ se renseigner sur l'accessibilité à l'éducation au Canada;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences de recherche en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans l'annuaire téléphonique;
 - des renseignements dans les troussees d'accueil;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 17)
- ✓ *Fiche d'information 2 – Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 23)
- ✓ *Fiches de travail 2* (p. 25) et *2A* (p. 27)
- ✓ Annuaire téléphonique récent du milieu (un pour chaque apprenant)
- ✓ Troussees d'accueil des conseils scolaires du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Utiliser *Discutons-en! Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 17) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 2 – Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 23).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Accessibilité à l'éducation au Canada».
- Inviter les apprenants à partager avec le groupe leurs connaissances, en général, du système d'éducation au Canada.
- Présenter ces renseignements dans un tableau.
- Inviter les apprenants à parler du système d'éducation de leur pays.
- Comparer ces renseignements avec ceux du système d'éducation canadien.

- Présenter le site *Établissement.Org* aux apprenants de l'Ontario – **www.etablissement.org**.
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Éducation*.
 - Sélectionner *Les écoles francophones en Ontario et les écoles en Afrique : Quelles sont les différences?*
- Présenter *Discutons-en! Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 17).
 - Inviter les apprenants à lire puis à commenter chacun des énoncés.
 - Mettre l'accent sur le fait que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Présenter le bulletin *Parents, premiers éducateurs* aux apprenants – **www.coindelafamille.ca** publié par le Centre FORA.
 - Sous *Recherche*, inscrire «Parents, premiers éducateurs».
 - Lire les articles informatifs destinés aux parents.
- Se familiariser avec les ressources et les sites suggérés.

Activités d'information

Un rappel

- Il est possible que les nouveaux arrivants connaissent très peu le système d'éducation au Canada.
- La *Fiche d'information 2 – Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 23) fournit des renseignements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 2* (p. 23).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture collective de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche à voix haute avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 2* (p. 25).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 2* (p. 23) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 2* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Rappeler aux apprenants qu'ils doivent répondre aux questions de compréhension en phrases complètes.
- Comparer les renseignements présentés dans la *Fiche d'information 2* (p. 23) et les idées mises de l'avant par le groupe et écrites au tableau.
- Faire des rapprochements entre les renseignements.
- Demander aux apprenants d'identifier les renseignements nouveaux.
 - Ces renseignements pourraient servir à faire des recherches plus approfondies sur le système d'éducation canadien.
- Demander aux apprenants de partager avec le groupe un renseignement qui leur est nouveau et qui est présenté dans la *Fiche d'information 2* (p. 23).
- Demander aux apprenants s'ils ont des questions à poser afin de préciser certains renseignements présentés dans la *Fiche d'information 2* (p. 23).

Activités de recherche

1. Annuaire téléphonique

Activités préparatoires

- Imprimer la *Fiche de travail 2A – Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 27).
- S'assurer que chaque apprenant reçoit un exemplaire récent de l'annuaire téléphonique du milieu.

Pistes d'animation

- Présenter la *Fiche de travail 2A* (p. 27).
- Inviter les apprenants à transcrire les deux tableaux dans leur cahier de travail.
- Demander aux apprenants de consulter l'annuaire téléphonique afin d'y trouver les conseils scolaires et les écoles du milieu.
- Conserver la page remplie comme document de référence.

2. Trousses d'accueil

Activité préparatoire

- S'assurer que chaque apprenant reçoit un exemplaire récent de la trousse d'accueil de chaque conseil scolaire du milieu.

Pistes d'animation

- Inviter les apprenants à étudier attentivement les trousses afin de se renseigner sur les services qu'offre chaque conseil scolaire de leur milieu.
- Noter ces renseignements dans le cahier de travail.
- En discuter avec les autres.

3. Internet

Activité préparatoire

- S'assurer que chaque apprenant a accès à Internet.

Pistes d'animation

- Inviter les apprenants à explorer les sites suggérés dans la *Fiche d'information 2* (p. 24) afin d'approfondir leurs connaissances du système d'éducation au Canada.

Accessibilité à l'éducation au Canada

Le saviez-vous?

- ✓ Le Canada n'a pas de système scolaire national.
 - Au Canada, il existe 13 systèmes d'éducation (dix provinces et trois territoires).
 - Les 13 systèmes d'éducation sont similaires.
 - Chaque province ou territoire finance ses écoles, établit ses propres lois sur l'éducation et ses propres programmes d'études.
- ✓ L'éducation, qui comprend les niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire (collégial et universitaire) et la formation des adultes, relève des provinces et des territoires.
- ✓ Les taxes (impôts) soutiennent de façon importante les programmes scolaires et communautaires dans les provinces et les territoires.
 - La taxe que payent les propriétaires immobiliers est appelée une *taxe foncière*.
- ✓ Les parents n'ont pas besoin de payer de frais de scolarité pour l'éducation élémentaire et secondaire puisque celle-ci est financée par la province ou le territoire. Dans certaines provinces et territoires, les parents doivent payer des frais si leur enfant fréquente une école privée.
- ✓ L'instruction publique débute dès l'âge de 4 ou 5 ans, selon la province ou le territoire. Dans plusieurs provinces, l'âge de fréquentation obligatoire est 6 ans.
 - Dans certaines provinces, les enfants commencent l'école à 4 ans.
 - Ils peuvent cesser de fréquenter l'école entre 16 et 18 ans.
- ✓ Chaque province ou territoire confie la responsabilité de l'éducation élémentaire et secondaire à des conseils scolaires.
 - Le nom du conseil scolaire varie selon les provinces et les territoires (Commission scolaire de..., Conseil scolaire de district..., Division scolaire de...).
- ✓ Les conseillers scolaires représentent la communauté qui les a élus.
 - Le conseil scolaire prend toutes les décisions importantes en ce qui a trait aux programmes et services offerts par le conseil.
 - Les conseillers scolaires sont élus à leurs postes par le grand public.

Sites à consulter

- Citoyenneté et Immigration Canada
 - www.cic.gc.ca
- Coin de la famille
 - www.coindelafamille.ca
- Établissement.Org
 - www.etablissement.org
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Éducation* dans le menu en haut de la page.
- Étudier au Canada
 - www.studyincanada.com/french
 - Sélectionner *Renseignements généraux*.
 - Sélectionner *Système scolaire canadien*.
- Fondation canadienne d'éducation économique (Agenda)
 - www.fceeagenda.com
- Se rendre au Canada
 - www.directioncanada.gc.ca
 - Sélectionner *Étudier au Canada*.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 2 – Accessibilité à l'éducation au Canada* (p. 23)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 2* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 2* (p. 23).
- Répondre aux questions suivantes en phrases complètes.

a) Combien de systèmes d'éducation existe-t-il au Canada?

Il existe 13 systèmes d'éducation au Canada.

b) Qui est responsable de l'éducation élémentaire, secondaire, postsecondaire et la formation des adultes?

Les dix provinces et les trois territoires sont responsables de l'éducation élémentaire, secondaire, postsecondaire et de la formation des adultes de leur province ou territoire respectif.

c) Comment s'appelle l'aide financière que les conseils scolaires reçoivent des provinces et territoires?

Les conseils scolaires reçoivent des subventions des provinces et territoires, sauf les écoles privées de certaines provinces et territoires.

d) Combien doivent payer les parents pour envoyer leurs enfants à l'école élémentaire ou secondaire?

Les parents n'ont rien à payer pour envoyer leurs enfants à l'école élémentaire ou secondaire, sauf pour les écoles privées de certaines provinces et territoires.

e) Quel est l'âge d'inscription scolaire obligatoire dans la plupart des provinces et territoires?

Dans la plupart des provinces et territoires, l'âge d'inscription scolaire obligatoire est fixé à 6 ans.

f) Qui a la responsabilité de diriger les écoles élémentaires et secondaires?

Les conseils scolaires ont la responsabilité de diriger leurs écoles élémentaires et secondaires.

g) Comment s'appelle(nt) le(s) conseil(s) scolaire(s) de votre région?

_____ **est le conseil scolaire (ou sont les conseils scolaires) dans cette région.**

h) Quel est le rôle des conseillers scolaires?

Les conseillers scolaires prennent toutes les décisions importantes dans l'intérêt des écoles de leur conseil scolaire.

Activités de recherche

1. Annuaire téléphonique

- Quel est le mot clé permettant de trouver l'information sur les écoles dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique? **Écoles (ou Schools)**
- Au moyen de l'annuaire téléphonique, remplissez les tableaux qui figurent dans la *Fiche de travail 2A* (p. 27). Vous pouvez modifier cette fiche, selon la réalité de votre province ou territoire.

2. Trousses d'accueil

- Consulter les trousses d'accueil des conseils scolaires du milieu.
- Noter les services offerts par chaque conseil.

3. Internet

- Naviguer les deux sites suggérés pour approfondir ses connaissances du système d'éducation au Canada.
- Partager les nouveautés avec le groupe.
 - **www.cic.gc.ca**
Sélectionner *Français*.
Sélectionner *Publications* sous *Ressources*.
Sélectionner *Nouveaux arrivants*.
Sélectionner *Le Canada et les nouveaux arrivants*.
Sélectionner *Préparation avant le départ*.
Sélectionner *Écoles et universités*.
 - **www.fceeagenda.com**
Sélectionner *Français*.
Sélectionner *L'Agenda*.
Voir *Scolarité et formation* aux pages impaires à partir de la page 3.

Accessibilité à l'éducation au Canada

Conseils scolaires du milieu

Conseil	Public	Séparé
Nom		
Adresse		
Téléphone		

Écoles du milieu

Niveau	Écoles publiques	Écoles séparées
Élémentaire	Nom Adresse Téléphone	Nom Adresse Téléphone
Secondaire	Nom Adresse Téléphone	Nom Adresse Téléphone

Discutons-en!

Programmes optionnels en éducation

- Parlez-nous des possibilités en matière d'éducation dans votre pays natal.
- D'après vous, pourquoi un parent choisirait-il d'inscrire ses enfants dans une école privée au lieu d'une école publique?
- Un parent a-t-il le droit d'enseigner à ses enfants à la maison?
- Comment appelle-t-on ce genre d'enseignement?
- Nommez les avantages et les inconvénients de l'enseignement à domicile.
- Quel enseignement peut-on offrir dans un milieu très éloigné?

Chapitre

3

Programmes optionnels en éducation

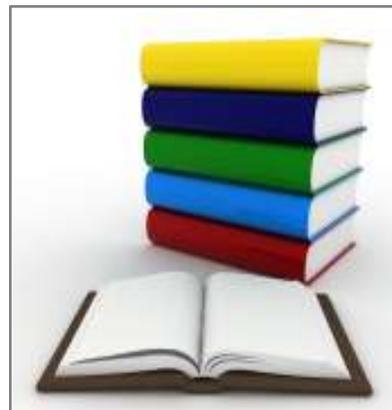
Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre ▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées ▪ Parler et écouter de manière efficace ▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilise différentes stratégies pour comprendre un texte (par exemple, relit le texte, prédit son contenu, formule des questions) ▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus ▪ Trouve des renseignements dans un dictionnaire et d'autres documents d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation ▪ Exprime ses réactions ou ses sentiments par rapport aux idées que contient un texte ▪ Se sert des éléments d'organisation de documents mis en forme pour y repérer de l'information ▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples ▪ S'exprime par écrit ▪ Rédige un paragraphe court et simple ▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants ▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne : <ul style="list-style-type: none"> ▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements ▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de raisonnement ▪ Communication verbale ▪ Formation continue ▪ Informatique ▪ Lecture ▪ Rédaction ▪ Utilisation de documents

Programmes optionnels en éducation

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ participer aux discussions de groupe;
- ✓ se renseigner sur les différents programmes offerts en éducation;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans des livres et des documents;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Programmes optionnels en éducation* (p. 29)
- ✓ *Fiche d'information 3 – Programmes optionnels en éducation* (p. 34)
- ✓ *Fiches de travail 3* (p. 37), *3A* (p. 39) et *3B* (p. 40)
- ✓ Morceaux de papier sur lesquels figurent des titres de livres qui se trouvent dans le centre (voir *Activités de recherche*)

Activités de discussion

Un rappel

- Il est important que les parents prennent connaissance de tous les programmes afin de prendre la meilleure décision relativement à l'éducation de leurs enfants.
- Utiliser *Discutons-en! Programmes optionnels en éducation* (p. 29) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 3 – Programmes optionnels en éducation* (p. 34).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Programmes optionnels en éducation».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Programmes optionnels en éducation* (p. 29).
- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Suggestion : Une activité de débat* adaptée aux habiletés du groupe

- Choisir un thème comme l'enseignement à domicile, par exemple.
- Diviser le groupe en deux équipes (la première défend le POUR et l'autre, le CONTRE du thème choisi).
- Inviter les groupes à faire un remue-méninges.
- Nommer une personne du groupe pour diriger la discussion.
- Nommer une autre personne pour prendre en note les points discutés.
- Amorcer le débat en invitant chaque membre de l'équipe à présenter ses arguments à tour de rôle.
- Déterminer quelle équipe a présenté les arguments les plus valables.

*Pour les règles du débat, voir *Des pour et des contre*, qui figure sur le CD ou dans le catalogue du Centre FORA, au www.centrefora.on.ca.

Activités d'information

Un rappel

- Certains parents désirent peut-être offrir un programme d'éducation non traditionnel à leurs enfants.
- La *Fiche d'information 3 – Programmes optionnels en éducation* (p. 34) présente les programmes optionnels dans les provinces et territoires.
- Chaque province et chaque territoire est doté de lois régissant l'éducation qui doivent être respectées.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 3* (p. 34).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture collective de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe (point par point).
- Demander aux apprenants de donner leur avis sur les renseignements fournis.
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 3* (p. 37).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 3* (p. 34) pour faire la première activité de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans leur cahier de travail.

Activités de recherche

Activité préparatoire

- Se procurer et mettre à la disposition des apprenants plusieurs exemplaires de livres ou de documents qui contiennent les éléments suivants : titre, table des matières, index, lexique ou glossaire, bibliographie, illustrations, graphiques ou tableaux.

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de nommer des outils de recherche (annuaire téléphonique, livres, dictionnaires, encyclopédies, Internet).

- Revoir les différentes parties du livre (ou d'un autre type de document) en se basant sur les *Fiches de travail 3* (p. 37) et *3A* (p. 39).
- Demander aux apprenants de piger un morceau de papier (déjà préparé) sur lequel est écrit le titre d'un livre qui se trouve dans le centre.
- Les inviter à trouver ce livre.

1. Recherche 1 : Organisation d'un livre

- Inviter les apprenants à examiner leur livre, à répondre aux neuf questions et à présenter les différentes parties de leur livre au groupe.

Recherche 2 : Organisation d'un livre

- Distribuer la *Fiche de travail 3B* (p. 40) aux apprenants.
- Travailler collectivement la première colonne.
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent remplir la deuxième colonne individuellement.
- Faire une mise en commun à la fin de l'activité.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire dans leur cahier de travail les mots inconnus identifiés dans la *Fiche d'information 3* (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Les remplacer par un synonyme (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Organisation d'un livre ou d'un document

- Distribuer la *Fiche de travail 3A* (p. 39) à chaque apprenant.
- Lire les consignes de l'activité d'association avec les apprenants.
- Inviter les apprenants à effectuer la tâche et à en faire la correction en groupe.

3. Rédaction : Paragraphe

- Demander aux apprenants d'écrire un court paragraphe sur le programme de leur choix.
- Faire l'activité de rédaction par étapes, c'est-à-dire :
 - rédiger d'abord l'ébauche;
 - réviser le texte (en corriger les erreurs);
 - saisir le paragraphe révisé en se servant d'un logiciel de traitement de texte;
 - imprimer deux copies du paragraphe : la première aux fins d'évaluation et l'autre, pour le cahier de travail.
- Demander aux apprenants d'écrire, dans leur cahier de travail et en phrases complètes, un ou deux arguments qui justifient leur choix de sujet.
- Inviter les apprenants à partager leurs réponses avec le groupe.

Programmes optionnels en éducation

Le saviez-vous?

Écoles privées

- ✓ Au Canada, les écoles privées peuvent s'établir dans toutes les provinces et tous les territoires.
- ✓ Les écoles privées doivent respecter le programme d'étude du ministère de l'Éducation de la province ou du territoire où elles se situent, si elles veulent être reconnues par le ministère de l'Éducation.
- ✓ Les écoles privées remettent les diplômes aux étudiants conformément aux conditions imposées par le ministère de l'Éducation de la province ou du territoire où elles se situent.
- ✓ Dans la plupart des provinces et territoires, les écoles privées exigent des frais de scolarité aux parents.
- ✓ Au moment de la publication de ce document, cinq provinces contribuaient au financement des écoles privées.
 - Il s'agit de l'Alberta, du Québec, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Écoles séparées

- ✓ La loi en matière d'éducation de certaines provinces autorise l'établissement d'écoles séparées, aussi appelées écoles confessionnelles.
- ✓ Ces écoles offrent un enseignement religieux et un programme d'étude de la maternelle à la 12^e année.
- ✓ Ces écoles sont financées dans les provinces qui offrent ce système.
 - Les écoles séparées n'exigent pas de frais de scolarité.

Enseignement à domicile

- ✓ Certains parents désirent être directement responsables de l'éducation de leurs enfants.
 - Parfois, en raison de la distance entre la maison et la communauté, le parent a recours à l'éducation à domicile pour les études élémentaires et secondaires de ses enfants.
- ✓ Les provinces et les territoires permettent l'enseignement à domicile.
- ✓ Les parents peuvent se charger de l'éducation de leurs enfants pendant l'ensemble ou une partie de la scolarité obligatoire.
- ✓ Les parents doivent se conformer aux conditions générales, aux programmes d'études et aux conditions imposées par le ministère de l'Éducation en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Éducation à distance (offerte par les conseils scolaires)

- ✓ Dans certaines provinces et territoires, les programmes d'éducation à distance sont offerts afin de :
 - ✓ rejoindre les enfants d'âge scolaire qui demeurent dans les communautés les plus éloignées;
 - ✓ permettre aux élèves du secondaire de suivre des cours qui ne sont pas offerts dans leur école secondaire.
- ✓ Les provinces et les territoires s'assurent que ces programmes fournissent un enseignement de qualité en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves.
- ✓ L'élève se sert d'Internet, du courriel et de textes imprimés lorsqu'il est inscrit dans un programme d'éducation à distance.

Cours par correspondance (offerts par les ministères de l'Éducation)

- ✓ Certaines provinces offrent des cours par correspondance.
 - Ces cours permettent à l'élève de poursuivre ses études en vue d'obtenir des crédits menant au diplôme d'études secondaires.
- ✓ Certaines provinces et territoires exigent des frais d'inscription pour les cours à distance.
- ✓ Chaque province et territoire est doté d'un site Internet qui présente les programmes d'éducation à distance.

Sites à consulter

- DestinÉducation
 - www.destineducation.ca/intro_f.htm
- Étudier au Canada
 - www.studyincanada.com
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Renseignements généraux*.
 - Sélectionner *Le système scolaire canadien*.
 - Sélectionner *Écoles privées*, et ensuite, *Écoles publiques*.
- Institut du mariage et de la famille
 - www.imfcanada.org
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Publications*.
 - Sélectionner *La revue de l'IMFC – Automne/Hiver 2006*.
 - Se rendre à *L'enseignement à domicile au Canada* – page 14.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO)
 - www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/privschi/index.html
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
 - www.edu.gov.on.ca/fre/relsites/distance.html
- RBC : Bienvenue au Canada
 - www.rbc.com/francais/canada
 - Sélectionner *S'installer*.
 - Sélectionner *S'établir au Canada*.
 - Sélectionner *Les études de vos enfants*.
- Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD)
 - www.refad.ca
 - Sous *Du nouveau*, sélectionner *Profil de l'enseignement à distance*.
- Contact-Nord
 - www.contactnorth.ca
- Centre d'apprentissage et de formation PLUS (CAF+)
 - www.cafplus.ca

Activités de recherche

Outil de travail : Un livre du centre de formation des adultes

Documents sur Internet :

- *Agenda des nouveaux arrivants*
 - www.fceeagenda.ca

- *Bienvenue au Canada*
 - www.cic.gc.ca/francais/index.asp
 - Sélectionner *Publications* sous *Ressources*.
 - Sélectionner *Nouveaux arrivants*.
 - Sélectionner *Adobe® Acrobat* sous *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir*.

- *Le Canada et les nouveaux arrivants*
 - www.cic.gc.ca/francais/index.asp
 - Sélectionner *Publications* sous *Ressources*.
 - Sélectionner *Nouveaux arrivants*.
 - Sélectionner *Adobe® Acrobat* sous *Le Canada et les nouveaux arrivants*.

1. Recherche 1 : Organisation d'un livre

- Examiner attentivement le livre retenu.
- Répondre aux questions suivantes en phrases complètes.
 1. Quel est le titre du livre?
 2. À quelle page se trouve la table des matières?
 3. Combien de chapitres y a-t-il dans ce livre?
 4. Combien compte-t-il de pages?
 5. Comporte-t-il beaucoup, moyennement ou très peu d'illustrations, de graphiques ou de tableaux?
 6. Comporte-t-il un lexique ou un glossaire?
 7. Où se trouve le lexique ou le glossaire?
 8. À quelle page se trouve la bibliographie?
 9. Combien de pages y a-t-il dans l'index?

Recherche 2 : Organisation d'un livre

- Choisir un deuxième livre.
- Examiner attentivement le livre retenu.
- Remplir la colonne «Travail individuel» de la *Fiche de travail 3B* (p. 40).

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 3 – Programmes optionnels en éducation* (p. 34)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 3* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Organisation d'un livre ou d'un document

Tout livre (ou document) est organisé et présenté selon une structure spécifique. Il peut contenir tous ou certains des éléments énumérés dans cet exercice.

- Lire chaque fonction de la colonne 2 (*Fiche de travail 3A – p. 39*).
- Choisir ensuite le mot correspondant ci-dessous.
- Inscire la réponse au bon endroit dans le tableau.

3. Rédaction : Paragraphe

- Revoir les cinq programmes décrits à la *Fiche d'information 3* (p. 34).
- Choisir le programme qui vous intéresse le plus.
- Rédiger un court paragraphe pour justifier son choix.
- En imprimer deux copies, la première aux fins d'évaluation et la seconde, pour le cahier de travail.

Programmes optionnels en éducation

Éléments d'un livre (ou d'un document)

L'index	Le lexique
La bibliographie	La table des matières
Les illustrations, les graphiques et les tableaux	Le titre

Élément	Fonction
Le titre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le nom du document ▪ indique de quoi il s'agit (le thème)
La table des matières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'organisation du livre ▪ la liste des chapitres (titres et sous-titres) ▪ indique à quelle page on trouve les renseignements
Le lexique (ou le glossaire)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un petit dictionnaire qui explique les mots difficiles
La bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la liste des références utilisées pour la rédaction du document
L'index	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une façon de présenter les sujets que nous trouvons dans un livre, par mots clés ▪ organisé en ordre alphabétique ▪ permet de vérifier si un sujet spécifique est abordé ▪ indique à quelle page on peut le trouver
Les illustrations, les graphiques et les tableaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ces éléments complètent le texte ▪ aident à comprendre ce qui est lu ▪ enrichissent le document

Programmes optionnels en éducation
Activité de recherche

Outils de travail

- Un livre choisi par la formatrice pour le travail collectif (modèle à suivre).
- Un livre choisi par les apprenants pour le travail individuel.

À trouver	Travail collectif	Travail individuel
le titre du livre		
ce que la couverture suggère comme histoire	En regardant la couverture, je pense qu'il s'agit de...	En regardant la couverture, je pense qu'il s'agit de...
deux questions qui me viennent à l'idée en regardant la couverture	1. 2.	1. 2.
les réponses à mes deux questions	1. 2.	1. 2.

Discutons-en!

Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants

- Comment le parent peut-il servir de modèle à ses enfants?
- Nommez des gestes positifs que le parent peut choisir de poser.
- Expliquez comment le parent venu d'un autre pays s'investit dans la vie scolaire de ses enfants.
- Parlez-nous de l'importance accordée à l'éducation dans votre pays natal.
- Parlez-nous du droit à l'éducation dans votre pays natal.

Chapitre

4

Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Commence à porter un jugement critique sur le contenu d'un texte et en tire des conclusions qui s'appuient sur les idées qui y sont présentées▪ Vérifie sa propre compréhension des propos de ses interlocuteurs au moyen d'un récapitulatif et de questions pertinentes▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour trouver des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter du rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants;
- ✓ décrire le système d'éducation de leur pays d'origine (leur expérience personnelle);
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture et en compréhension de textes;
- ✓ planifier et organiser leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans l'annuaire téléphonique;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 41)
- ✓ *Fiche d'information 4 – Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 47)
- ✓ *Fiches de travail 4* (p. 48), *4A* (p. 49) et *4B* (p. 50)

Activités de discussion

Un rappel

- Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Tout ce qu'un parent enseigne à ses enfants, depuis la naissance jusqu'à ce qu'ils commencent l'école, contribue à la croissance et au développement personnel des enfants.
- La participation (active et positive) d'un parent à la vie scolaire de ses enfants est essentielle à l'épanouissement de ces derniers.
- Plus un parent établit une bonne relation avec les enseignants de ses enfants, plus l'intégration des enfants dans la salle de classe et dans l'école est facile.
- Utiliser *Discutons-en! Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 41) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 4 – Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 47).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Le parent est le premier éducateur de son enfant».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Noter les opinions et les exemples mis de l'avant.
- Faire une récapitulation des points saillants.
- Présenter *Discutons-en! Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 41).

- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils en apprendront davantage dans ce chapitre grâce aux activités qui suivent.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.
- Recréer des situations vraisemblables vécues par les parents dans la vie scolaire de leurs enfants.

Scénario : Un enfant s'adapte mal à sa classe et à son école.

- Jeu de rôle dont le but est de trouver des façons de régler cette situation.
- Faire ressortir le fait qu'il est important pour les parents de développer une bonne relation avec l'enseignant de son enfant.
- Les parents apprennent qu'il est essentiel de parler d'abord avec l'enseignant.
- En profiter pour parler du rôle de la direction de l'école, qui apprend aussi à connaître l'enfant.
- Se souvenir que certaines expériences peuvent être très négatives.
- Être prête à proposer des solutions.
- Au besoin, inviter des personnes originaires d'autres pays à venir parler au groupe.

Notez bien!

Ces discussions seront très enrichissantes et présenteront le concept de l'éducation pour les autres activités.

- La discussion a le potentiel d'amener des points négatifs.
- Toujours ramener le groupe vers le positif.
- Noter la façon dont chaque culture représentée au sein du groupe exprime l'importance du rôle du parent.
- Noter les mots clés sur un tableau ou une affiche au mur.
- Ces mots clés peuvent devenir un exercice de vocabulaire et d'orthographe :
 - des adjectifs pour qualifier les expériences;
 - des noms pour désigner les rôles;
 - des verbes pour désigner les actions.

Activités d'information

Un rappel

- Il est possible que plusieurs parents connaissent mal leurs droits relatifs à l'éducation de leurs enfants.
- La *Fiche d'information 4 – Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 47) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 4* (p. 47).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Faire la lecture en groupe de la fiche.

- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter les *Fiches de travail 4A et 4B* (pages 49 et 50).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 4* (p. 47) pour faire l'activité de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activité de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire dans son cahier de travail les mots inconnus identifiés dans la *Fiche d'information 4* (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Les remplacer par un synonyme (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

Activités de recherche

Un rappel

- Puisque cette activité se fait avec l'ensemble du groupe, se procurer plusieurs exemplaires de l'annuaire téléphonique de la municipalité.

Pistes d'animation

- Inviter les apprenants à nommer différents outils qui nous aident à trouver des renseignements.
- Noter les réponses possibles (dictionnaire, Internet, encyclopédie, annuaire téléphonique, catalogue, personne-ressource).
- Cibler de façon particulière l'annuaire téléphonique, ressource précieuse pour trouver des renseignements importants sur sa communauté.
- Faire remarquer la structure de l'annuaire téléphonique :
 - noms en ordre alphabétique;
 - renseignements par sujet;
 - couleurs.

1. Association

- Distribuer un annuaire téléphonique récent et une *Fiche de travail 4A* (p. 49) à chaque apprenant.
- Lire les consignes de l'exercice *Association* avec les apprenants.
- S'assurer que les apprenants ont bien compris les consignes avant d'entamer le travail.
- Corriger le travail en groupe.
- Revoir chaque section identifiée par une couleur à mesure qu'elle est identifiée.

- Les inviter à se pratiquer à repérer des renseignements dans l'annuaire téléphonique (*Fiche de travail 4A* – p. 49).

2. Information

- Transcrire la *Fiche de travail 4B* (p. 50) au tableau.
- Diviser le groupe en équipes de deux et les inviter à trouver tous les renseignements demandés dans la *Fiche de travail 4B*.
- Identifier le nom, l'adresse et le numéro de téléphone :
 - d'une école élémentaire et d'une école secondaire de sa région;
 - d'un collège ou d'une université de sa région;
 - d'un hôpital de sa région;
 - d'un médecin de sa région;
 - d'un dentiste de sa région;
 - d'une école de conduite de sa région;
 - d'un vétérinaire de sa région;
 - d'un restaurant de sa région;
 - d'une épicerie de sa région.
- Cet exercice peut aussi se faire oralement.
- Les apprenants pourront expliquer comment ils trouveront ou comment ils auront trouvé les renseignements demandés.
- Demander aux apprenants de se procurer un carnet d'adresses.
- Inscrire les renseignements qui leur sont utiles dans leur carnet.
- Les apprenants pourraient aussi saisir les renseignements pertinents à l'ordinateur, en imprimer une copie et s'y référer à titre de document de référence rapide, peut-être en l'affichant dans un endroit propice : sur le réfrigérateur, par exemple.
- Au besoin, faire quelques exercices en groupe pour se pratiquer à repérer des renseignements.
- Par la suite, au moyen de l'annuaire téléphonique, inviter les apprenants à trouver d'autres renseignements sur les services en éducation qui sont disponibles dans leur région.

Suggestion d'exercice supplémentaire

- Écrire le nom et le prénom des apprenants au tableau ou au rétroprojecteur.
- Demander aux apprenants de transcrire ces noms et prénoms dans leur cahier de travail, en ordre alphabétique.
- Corriger le travail en groupe.

Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants

Le saviez-vous?

- ✓ Apprendre, ça commence à la maison.
- ✓ Un parent qui comprend comment ses enfants apprennent peut mieux les accompagner dans leur cheminement¹.
- ✓ Un parent qui comprend comment ses enfants abordent les problèmes est en mesure de mieux les aider².
- ✓ Le parent devrait motiver et encourager ses enfants en ce qui a trait à ses efforts et ses attitudes³.
- ✓ Un parent doit être conséquent avec ses principes et constant dans ses actions, puisqu'il est le parent, et non pas l'ami de ses enfants⁴.
- ✓ Un parent qui aide ses enfants à développer leur sens critique et leur autonomie leur montre comment faire des choix éclairés dans la vie⁵, en leur permettant de :
 - reconnaître leurs forces;
 - bénéficier chaque jour des encouragements de leurs parents;
 - développer l'estime de soi.

Sites à consulter

- Coin de la famille
 - www.coindelafamille.ca
 - Sous *Recherche*, taper *Parents, premiers éducateurs*.
- Parents partenaires en éducation
 - www.reseaupe.ca

¹ Vallée Stéphane, *Mieux connaître son enfant pour l'aider à réussir*

² Vallée Stéphane, *Mieux connaître son enfant pour l'aider à réussir*

³ Vallée Stéphane, *L'école primaire, Guide du parent*

⁴ Pimparé Claire, *Ces parents que tout enfant est en droit d'avoir pour la vie...*

⁵ Beaulieu Danie, *100 trucs pour améliorer vos relations avec les enfants*

Activité de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 4 – Rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants* (p. 47)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 4* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

Activités de recherche

Outils de travail : Un annuaire téléphonique récent du milieu
Accès à un ordinateur et à Internet

1. Association

- Se servir de l'annuaire et des expressions présentées pour compléter la *Fiche de travail 4A*, p. 49.
- Partager ensuite ses réponses avec ses pairs.

2. Information

- Se servir de *Google* pour trouver les réponses de la *Fiche de travail 4B* (p. 50).
- Partager ensuite ses réponses avec ses pairs.

pages orange
pages blanches

pages turquoise
pages bleues

pages jaunes
annuaire téléphonique

pages vertes

Le bottin téléphonique (Ontario)

- Une ressource qui fournit des renseignements importants. Un autre nom pour le bottin téléphonique est l'**annuaire téléphonique**.

Des pages de différentes couleurs...

- Les **pages blanches** présentent les noms, les adresses et les numéros de téléphone de personnes, de commerces et d'institutions de la région. Tous les noms sont placés en ordre alphabétique, par nom de famille.
- Les **pages bleues** présentent l'information des trois paliers de gouvernement : fédéral, provincial et municipal.
 - Le code F identifie les services fédéraux (du Canada).
 - Le code P désigne les services provinciaux (de l'Ontario).
 - Le code M représente les services municipaux (de la région immédiate) de l'Ontario.
 - Les renseignements sont présentés dans les deux langues officielles, soit l'anglais et le français.
 - Le code *Bil* identifie les services fédéraux offerts dans les deux langues officielles.
- Les **pages orange** sont organisées par sujet, en ordre alphabétique. Elles servent d'index pour vous aider à trouver plus rapidement les renseignements des pages jaunes.
- Les **pages jaunes** présentent tous les renseignements sur les services et les commerces qui existent dans votre ville et votre région. Elles sont organisées par sujet, en ordre alphabétique.
- Les **pages vertes** présentent des cartes géographiques de votre région.
- Les **pages turquoise** présentent les codes postaux de toutes les adresses municipales de votre région. Ces codes sont utilisés par Postes Canada dans la livraison du courrier. Il faut utiliser ce code lorsqu'on cherche ou qu'on donne une adresse.

Une adresse complète comprend les éléments suivants :

- le numéro de l'endroit;
- le nom de la rue;
- le nom de la ville;
- le nom de la province;
- le code postal, qui est, au Canada, une combinaison de lettres et de chiffres permettant d'identifier plus efficacement un endroit particulier.

Information

Trouver, à l'aide de *Google*, sur Internet, le nom de l'organisme, l'adresse complète et le numéro de téléphone pour chacun des services ou établissements ci-dessous. Transcrire ces renseignements dans le cahier de travail.

1. Trouver une école élémentaire de votre région.
2. Trouver une école secondaire de votre région.
3. Trouver un collège ou une université de votre région.
4. Trouver un hôpital de votre région.
5. Trouver un médecin de votre région.
6. Trouver un dentiste de votre région.
7. Trouver une école de conduite de votre région.
8. Trouver un vétérinaire de votre région.
9. Trouver un restaurant de votre région.
10. Trouver une épicerie de votre région.

Trouver les coordonnées de cinq autres organismes qui pourraient s'avérer utiles, afin de les avoir à portée de la main.

Discutons-en!

Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire

- Lorsque les deux parents travaillent à l'extérieur du foyer, quelles sont les options de garde de votre milieu pour les enfants âgés de moins de 6 ans?
- Nommez les programmes de votre communauté qui répondent aux besoins de ces parents et de leurs enfants.
- D'après vous, quelles seraient les raisons pour lesquelles les parents décideraient de profiter de garderies et de centres de la petite enfance?
- Quelle est la différence entre une garderie et un centre de la petite enfance?

Chapitre

5

Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre ▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées ▪ Parler et écouter de façon efficace ▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilise différentes stratégies pour comprendre un texte (par exemple, relit le texte, prédit son contenu, formule des questions) ▪ Exprime ses réactions ou ses sentiments par rapport aux idées que contient un texte ▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus ▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation ▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples ▪ S'exprime par écrit ▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants ▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne : <ul style="list-style-type: none"> ▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements ▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de raisonnement ▪ Communication verbale ▪ Formation continue ▪ Informatique ▪ Lecture ▪ Rédaction ▪ Utilisation de documents

Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur les services destinés aux parents et à leurs enfants d'âge préscolaire;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans l'annuaire téléphonique;
 - des renseignements sur Internet;
 - des renseignements dans la trousse d'accueil des conseils scolaires du milieu.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 51)
- ✓ *Fiche d'information 5 – Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 56)
- ✓ *Fiche de travail 5* (p. 59)
- ✓ Trousses d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Utiliser *Discutons-en! Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 51) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 5 – Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 56).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 51).
- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils pourront se renseigner dans le cadre de ce chapitre par le biais des activités.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Dans la plupart des provinces, l'âge de fréquentation scolaire obligatoire est établi à 6 ans.
- Plusieurs parents qui travaillent à l'extérieur du foyer sont souvent à la recherche de services de garde pour leurs enfants d'âge préscolaire.
- Pour les parents nouvellement installés dans une communauté, cette situation peut être source de soucis, d'inquiétude et de stress.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 5* (p. 56).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 5* (p. 59).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 5* (p. 56) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 5* (p. 56) dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent répondre en phrases complètes dans leur cahier de travail.
- Encourager les apprenants à saisir leur travail à l'ordinateur. Plus ils se servent d'outils informatiques, plus leurs compétences en informatique se développeront.
- Partager avec le groupe les réponses trouvées.

Activités de recherche

Pistes d'animation

- Inviter les apprenants à prendre la *Fiche d'information 5* (p. 56).
- Leur demander d'identifier tous les programmes nommés sur la fiche.
- Inviter les apprenants à transcrire cette liste dans leur cahier de travail.
- Identifier les programmes qui sont offerts dans la communauté.
 - Est-ce que votre région répond aux besoins des parents d'enfants d'âge préscolaire?
- Consulter les trousse d'accueil des conseils scolaires et l'annuaire téléphonique.

1. Trousse d'accueil

- Distribuer une trousse d'accueil d'un conseil du milieu de votre choix.
- Présenter les options de cueillette d'informations :
 - de façon autonome;
 - en équipes de deux, tous les sujets;
 - en équipes de deux, un sujet par groupe.
- Partager avec le groupe les renseignements trouvés.

2. Annuaire téléphonique

- Distribuer un annuaire téléphonique récent du milieu.
- Présenter les options de cueillette d'information :
 - de façon autonome;
 - en équipes de deux, tous les sujets;
 - en équipes de deux, un sujet par groupe.
- Rappeler aux apprenants qu'ils doivent répondre en utilisant des phrases complètes.
- Partager avec le groupe les renseignements trouvés.

Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire

Le saviez-vous?

- ✓ Les programmes pour enfants d'âge préscolaire sont destinés aux enfants de moins de 6 ans.
- ✓ Les provinces et les territoires reconnaissent l'importance des six premières années de vie de l'enfant.
 - Ils offrent des programmes visant la petite enfance qui permettent un meilleur départ en matière de développement global et pour la réussite scolaire de l'enfant.
- ✓ La plupart des conseils scolaires offrent en milieu scolaire des programmes pour les enfants âgés de 4 et 5 ans.
 - Ce sont les maternelles et les jardins d'enfants.
 - Ces programmes font partie intégrante du système scolaire.
 - Lorsque l'enfant est inscrit à l'école, il devient un élève du conseil scolaire.
 - Le parent doit veiller à ce que son enfant soit présent à l'école et assiste aux cours.
- ✓ Les provinces et les territoires ont aussi des programmes de la petite enfance pour les parents et les enfants âgés de moins de 6 ans.
 - Ces programmes ont plusieurs noms : garderie, centre de la petite enfance, halte-garderie, pré-maternelle, maternelle et jardin d'enfants.
- ✓ La plupart des programmes de la petite enfance ne sont pas dirigés par le ministère de l'Éducation, sauf dans le cas où un programme de maternelle, pour les enfants de 4 ans, et de jardin, pour les enfants de 5 ans, sont offerts par le conseil scolaire.
 - Chaque province et territoire a un ministère qui s'occupe de la petite enfance.
- ✓ Plusieurs services de garderie pour poupons et bambins existent dans les villes et les régions de chaque province et territoire, jusqu'à l'âge de 5 ans.
- ✓ Chaque province et territoire offre les services de garderie selon différentes modalités.
 - Certaines garderies reçoivent des subventions.
 - D'autres garderies sont privées.
 - Certaines garderies sont établies dans les écoles.
- ✓ Les garderies permettent aux enfants de moins de 6 ans de profiter de programmes stimulants qui favorisent leur développement global.
 - Ces programmes préparent l'enfant à acquérir les habiletés nécessaires à un bon départ vers sa réussite scolaire.
 - Ces établissements surveillent les enfants pendant que les parents sont au travail ou absents.

- ✓ Les haltes-garderies ou les centres de la petite enfance permettent aux parents et à leurs enfants de bénéficier d'un programme d'activités stimulantes.
 - Ces programmes permettent aux parents d'en apprendre davantage sur le développement global de leurs enfants, sur leur santé et tout autre aspect de leur croissance.
 - Ces programmes offrent aux enfants un meilleur départ.

- ✓ Les provinces et les territoires offrent aussi des programmes de littératie familiale.
 - Ces programmes mettent en évidence le rôle du parent comme étant le plus important éducateur dans la vie de son enfant.

- ✓ Les programmes de littératie familiale sont offerts à différents endroits.
 - On les retrouve dans :
 - les centres de formation des adultes;
 - les centres d'apprentissage de la communauté;
 - les conseils scolaires de certaines provinces et certains territoires.

- ✓ Les programmes de littératie familiale servent d'appui aux familles, aux parents et aux enfants.
 - Ils fournissent l'occasion aux parents et à leur famille de développer les habiletés nécessaires à la lecture et à l'écriture ainsi que d'améliorer leur vie quotidienne.
 - Plusieurs services peuvent être offerts aux parents, comme :
 - des ateliers de formation sur l'estime et la confiance en soi;
 - des activités sur la lecture et l'écriture dans le cadre des tâches quotidiennes;
 - des cours pour les parents afin qu'ils comprennent mieux le développement global de l'enfant;
 - des rencontres de parents dans le but de les outiller adéquatement pour qu'ils puissent aider leurs enfants avec les tâches scolaires, comme les devoirs, la lecture et l'écriture;
 - des ateliers sur la motivation de l'enfant à lire et à écrire au sein de la famille;
 - des rencontres familiales au cours desquelles les parents assistent à des ateliers de formation et les enfants écoutent des histoires et des contes.

Sites à consulter

- ABC Canada
 - www.abc-canada.org
 - Sélectionner *Family Literacy*.
 - Sélectionner *Ce document est disponible en français*.

- Centre FORA (Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation)
 - www.centrefora.on.ca
 - Sélectionner *Promotion de la lecture*.
 - Sélectionner *Pour l'amour de la lecture*.

- Coin de la famille
 - www.coindelafamille.ca

- Développement de la petite enfance/Apprentissage et garde de jeunes enfants – gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux
 - www.ecd-elcc.ca
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner sa province ou son territoire dans le menu à la gauche.

- Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
 - www.fcaf.net
 - Sélectionner *Alphabétisation familiale* dans la colonne *Intervenants*.

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - www.edu.gov.on.ca/fre/parents/youHelp.html
 - Sélectionner *Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles* sous *Programmes préscolaires*.

- Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
 - www.children.gov.on.ca
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Meilleur départ* du menu de droite.

- PetitMonde.com : Le magazine Web des parents
 - www.petitmonde.com

- Soins de nos enfants
 - www.soinsdenosenfants.cps.ca

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 5 – Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire* (p. 56)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 5* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 5* (p. 56).
- Répondre aux questions suivantes en phrases complètes.

a) Quel est le titre de la *Fiche d'information 5*?

La *Fiche d'information 5* s'intitule *Services pour parents d'enfants d'âge préscolaire*.

b) Nommer les divers services offerts dans sa région et destinés aux parents d'enfants d'âge préscolaire.

Les garderies, les centres de la petite enfance, les haltes-garderies, les prématernelles, les maternelles, les jardins d'enfants et les programmes de littératie familiale comptent parmi les services offerts aux parents d'enfants d'âge préscolaire.

c) Quelle est la raison d'être des garderies?

Les garderies permettent aux enfants de moins de 6 ans de profiter de programmes stimulants qui favorisent leur développement global, tout en permettant aux parents de travailler à l'extérieur de la maison.

d) Quel est le but des haltes-garderies et des centres de la petite enfance?

Les haltes-garderies offrent des services de garde occasionnels, à temps partiel ou temporaires, ou selon les activités ou la mission de l'organisme (francisation des nouveaux arrivants, insertion professionnelle, urgence, etc.). Les centres de la petite enfance offrent des services de garde à temps plein, en installations (par opposition à un service de garde en milieu familial); ils offrent une programmation composée d'activités stimulantes.

- e) Quelle est la différence entre les programmes des garderies et ceux des centres de la petite enfance?

La garderie est un établissement qui surveille les enfants pendant que les parents sont absents (au travail, à l'école, etc.). C'est un service de garde des enfants. Les centres de la petite enfance sont des endroits où les parents et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans rencontrent un responsable du centre afin de participer à une variété d'activités de développement.

- f) À quoi servent les programmes de littératie (alphabétisation) familiale?

Les programmes de littératie familiale servent d'appui aux familles, aux parents et aux enfants.

- g) Nommer trois sortes de services offerts par les programmes de littératie familiale de votre collectivité.

Activités de recherche

1. Trousse d'accueil

- Examiner la trousse d'accueil d'un conseil scolaire de la région.
- Trouver les renseignements qui sont pertinents pour les parents d'enfants d'âge préscolaire :
 - un dépliant sur le programme de garderie à l'école;
 - des renseignements sur le programme de garderie;
 - des renseignements sur les services offerts aux enfants avant et après les heures de classe;
 - le nom des personnes responsables et le numéro de téléphone de la garderie.
- Transcrire ces renseignements dans le cahier de travail.
- Compléter ces informations en y ajoutant le nom du conseil scolaire.

2. Annuaire téléphonique

- À quelle(s) page(s) trouve-t-on des renseignements sur les garderies?
- Combien de garderies y a-t-il dans votre communauté?
- Combien de garderies francophones y a-t-il dans votre communauté?
- À quelle(s) page(s) trouve-t-on des renseignements sur les centres de formation des adultes dans votre communauté?
- Combien de centres francophones de formation des adultes y a-t-il dans votre communauté?
- Est-ce qu'on y énumère les programmes de littératie familiale?
- Combien de ces programmes sont offerts en français?

Discutons-en!

Inscription à l'école

- Comment savons-nous à quel moment inscrire nos enfants à l'école?
- Comment savons-nous si nos enfants ont l'âge pour fréquenter l'école?
- Comment peut-on se procurer une feuille d'inscription pour ses enfants?
- Quels documents sont nécessaires pour inscrire ses enfants à l'école?
- Doit-on fixer un rendez-vous pour l'inscription ou peut-on se présenter à n'importe quel moment?
- À qui s'adresse-t-on pour inscrire ses enfants à l'école?

Chapitre

6

Inscription à l'école

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Rédige un paragraphe court et simple▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ savoir se servir d'Internet pour repérer des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Inscription à l'école

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur le processus général d'inscription des enfants à l'école;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ se servir de documents authentiques pour inscrire les enfants à l'école (formulaire d'inscription de la trousse d'un conseil scolaire);
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ faire des recherches pour trouver :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans les trousseaux d'accueil des conseils scolaires du milieu.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Inscription à l'école* (p. 61)
- ✓ *Fiche d'information 6 – Inscription à l'école* (p. 67)
- ✓ *Fiches de travail 6, 6A, et 6B* (pages 69 à 73)
- ✓ Trousseaux d'accueil des conseils scolaires du milieu
- ✓ Deux téléphones pour le jeu de rôle

Activités de discussion

Un rappel

- L'inscription des enfants à l'école peut représenter une situation très stressante pour certains parents.
- Souvent, lorsqu'ils inscrivent leurs enfants à l'école pour la première fois, les parents nouvellement arrivés ne sont pas vraiment au courant :
 - des documents à apporter;
 - des démarches à entreprendre;
 - des questions à poser.
- Utiliser *Discutons-en! Inscription à l'école* (p. 61) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 6 – Inscription à l'école* (p. 67).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Inscription à l'école».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Inscription à l'école* (p. 61).
- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils pourront se renseigner dans le cadre de ce chapitre au moyen des activités.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 6* (p. 67).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 6* (p. 69).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 6* (p. 67) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 6* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Demander aux apprenants de répondre en phrases complètes.
- Faire une étude collective du formulaire d'inscription qui se trouve dans la trousse d'accueil des conseils scolaires du milieu.
- Demander aux apprenants de remplir le formulaire d'inscription comme s'ils étaient des parents souhaitant inscrire leurs enfants à l'école.
- Conserver ce formulaire dans leur cahier de travail à titre de référence.

Activité de rédaction

1. Lettre

- Inviter les apprenants à faire l'activité de rédaction, une étape à la fois :
 - rédiger d'abord une ébauche;
 - réviser la lettre (correction grammaticale et orthographique);
 - saisir la lettre révisée dans un logiciel de traitement de texte;
 - imprimer deux copies de la lettre – la première aux fins d'évaluation et la seconde, pour le cahier de travail;
 - lire le produit final devant le groupe.

Activités de recherche

Un rappel

- S'assurer de disposer d'un exemplaire de la trousse des conseils scolaires du milieu.
- Pour réaliser la deuxième recherche, les apprenants doivent pouvoir naviguer sur les sites Internet des conseils scolaires du milieu.

Pistes d'animation

- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent trouver les formulaires d'inscription dans les trousseaux d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu.

1. Recherche 1 : Inscription

- Imprimer le formulaire d'inscription de l'école.
- Inviter les apprenants à remplir le formulaire en question.
- Revoir le formulaire collectivement.
- Le conserver à titre de référence.

Recherche 2 : Inscription

- Inviter les apprenants à consulter les sites Internet des conseils scolaires et des écoles françaises du milieu pour vérifier si la liste des documents que doit apporter le parent au moment de l'inscription des enfants à l'école y est affichée.
- Transcrire ces renseignements dans leur cahier de travail.

Activité d'expression orale

Un rappel

- Cette activité permet de vérifier la compréhension pour la formatrice et d'améliorer les compétences en communication orale de l'apprenant.

1. Jeu de rôle

- Préparer les *Fiches de travail 6A* (p. 72) et *6B* (p. 73) du jeu de rôle :
 - imprimer ou photocopier;
 - couper;
 - laminer.
- Encourager les apprenants à participer afin d'améliorer leurs compétences en communication orale.
- Demander d'abord à trois volontaires de choisir une fiche chacun :
 - parent;
 - secrétaire d'école;
 - direction d'école.
- Les inviter à lire la description de leur personnage et du rôle à jouer.

Scénario 1 (parent et secrétaire d'école)

- Présenter la copie de travail du Scénario 1 (p. 73).
- Placer les deux téléphones bien en vue et inviter le parent et la secrétaire d'école à s'y installer pour y jouer le Scénario 1.
- Encourager la tenue d'un échange pour discuter des points saillants de la présentation.
- Jouer le Scénario 1 (p. 73).
- Encourager la tenue d'un échange pour discuter des points saillants de la présentation.

Scénario 2 (parent et direction d'école)

- Présenter la copie de travail du Scénario 2 (p. 73).
- Placer les deux téléphones bien en vue et inviter le parent et la direction d'école à s'y installer pour y jouer le Scénario 2.
- Encourager la tenue d'un échange pour discuter des points saillants de la présentation.
- Jouer le Scénario 2 (p. 73).
- Encourager la tenue d'un échange pour discuter des points saillants de la présentation.

Inscription à l'école

Le saviez-vous?

- ✓ Le statut du répondant de l'enfant, qu'il soit parent ou tuteur légal, ne l'empêche pas d'aller à l'école.
 - Les bureaux des conseils scolaires peuvent vous renseigner à ce sujet.
- ✓ Les politiques d'inscription pour les familles qui ont le statut de réfugié varient d'un conseil scolaire à l'autre, selon la province ou le territoire.
 - Il faut communiquer avec les bureaux des conseils scolaires pour avoir plus d'information à ce sujet.
 - En Ontario, peu importe le statut (réfugié, immigrant reçu, etc.), il existe une loi qui accorde aux enfants le droit de fréquenter l'école et qui exige que les conseils scolaires les admettent à l'école.
- ✓ La plupart des conseils scolaires demandent des renseignements au moment de l'inscription des enfants à l'école.
 - La cueillette de renseignements relève des conseils scolaires, en vertu de la loi sur l'éducation, et se fait à des fins éducatives.
- ✓ La plupart des provinces et territoires sont régis par une loi qui stipule que tous les enfants inscrits à l'école soient immunisés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons et la rubéole.
- ✓ Les parents nouvellement arrivés dans la région doivent se renseigner sur la liste de documents devant être présentés au moment de l'inscription :
 - Une preuve de l'âge de l'enfant :
 - le certificat de naissance de l'enfant;
 - le passeport de l'enfant;
 - Une preuve de résidence*, si possible :
 - un relevé bancaire sur lequel figurent votre nom et adresse;
 - une facture de téléphone ou d'électricité sur laquelle figurent votre nom et adresse;
 - un reçu du bail de votre logis ou un reçu du paiement d'hypothèque;
 - Une preuve du statut d'immigrant de l'enfant (réfugié ou immigrant reçu) :
 - la confirmation de résidence permanente;
 - la carte de résident permanent;
 - Une preuve que l'enfant a été vacciné :
 - le carnet d'immunisation de l'enfant;
 - la carte de santé de l'enfant;
 - Les bulletins scolaires de l'enfant (le cas échéant).

* Il est à noter que les réfugiés sont souvent placés dans des motels et n'ont pas de preuve de résidence.

Dossiers scolaires

- ✓ Les conseils scolaires tiennent un dossier scolaire pour chaque élève. Ces dossiers scolaires sont confidentiels. Les parents peuvent demander de les consulter. Les dossiers sont conservés dans un lieu sécuritaire à l'intérieur de l'école.
- ✓ Dans ces dossiers scolaires, le personnel enseignant et l'administration y consignent des documents qui permettent de suivre le cheminement et le progrès de l'élève au cours de ses années scolaires, dont les suivants :
 - des fiches de renseignements personnels;
 - des rapports d'agences spécialisées;
 - les bulletins scolaires.
- ✓ Le personnel enseignant a le droit de prendre connaissance des renseignements qui figurent au dossier scolaire afin de planifier des activités qui conviennent aux besoins de l'enfant, toujours dans l'optique d'assurer sa réussite scolaire.

Sites à consulter

- Citoyenneté et Immigration Canada
 - **www.cic.gc.ca**
 - Sélectionner *Français*
 - Sélectionner *Publications* sous *Ressources*.
 - Sélectionner *Nouveaux arrivants*.
 - Sélectionner *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir*.
 - Sélectionner *Éducation*.
 - Sélectionner *Inscrire les enfants à l'école*.
- Établissement.Org
 - **www.etablissement.org/index.asp**
- Vous venez d'arriver au Canada?
 - **www.settlement.org/downloads/edguide/fr_pub_2.pdf**

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 6 – Inscription des enfants à l'école* (p. 67)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 6* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 6* (p. 67).
- Dresser une liste de questions à poser lors d'une visite à l'école pour inscrire un enfant.

Exemples de questions et de réponses :

- a) **Quels documents doit fournir le parent au moment de l'inscription de son enfant à l'école?**

Le parent doit fournir les documents suivants lorsqu'il inscrit son enfant à l'école, s'il les a : une preuve de l'âge de l'enfant, une preuve d'adresse, une preuve du statut d'immigrant de l'enfant, une preuve que l'enfant a été immunisé, la carte de santé de l'enfant, dès que possible et, le cas échéant, les bulletins scolaires antérieurs.

- b) **Quels renseignements se trouvent dans le dossier scolaire de l'enfant?**

Les fiches de renseignements personnels, les rapports d'agences spécialisées et les bulletins scolaires sont ajoutés au dossier scolaire de l'enfant.

- c) **Contre quelles maladies l'enfant doit-il être immunisé pour pouvoir fréquenter l'école?**

L'enfant doit être immunisé contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons et la rubéole pour pouvoir aller à l'école.

Activité de rédaction

1. Lettre

Scénario

Vous voulez inscrire votre enfant à l'école de langue française. Vous n'êtes pas encore citoyen canadien.

- Rédiger une courte lettre à la direction de l'école exposant les raisons pour lesquelles vous voulez inscrire votre enfant à son école (souvent, un appel suffit).
- Expliquer les détails de la demande.
- Demander un rendez-vous avec la direction de l'école.
- Expliquer pourquoi vous avez choisi cette école.
- Effectuer une révision (correction grammaticale et orthographique) de la lettre.
- Saisir la lettre corrigée à l'ordinateur.
- Imprimer le produit final aux fins d'évaluation.

Activités de recherche

1. Recherches 1 et 2 : Inscription

Scénario

Vous voulez inscrire votre enfant à l'école de langue française.

- En consultant les sites Internet des conseils scolaires du milieu :
 - choisir l'école;
 - remplir un formulaire d'inscription authentique;
 - le conserver à titre de modèle;
 - se renseigner au sujet du transport.
- Information de base à connaître :
 - nom légal et date de naissance de l'enfant;
 - citoyenneté canadienne;
 - carte d'immunisation;
 - nom et adresse de l'école;
 - numéro de téléphone;
 - date de l'inscription;
 - année scolaire.

Activité d'expression orale

1. Jeu de rôle

- Se mettre dans la peau du personnage, penser comme celui-ci le ferait.
- Imaginer ce que le personnage pourrait dire dans une telle situation.
- À la suite du jeu, faire un échange pour identifier les points à retenir.

Parent

Vous êtes nouvellement arrivé au Canada. Vous êtes installé dans la région depuis le mois d'août. Vous parlez le français et vous êtes catholique. Vous avez deux enfants : une fille âgée de 5 ans et un garçon âgé de 7 ans. Des amis vous informent que vos enfants ont l'âge d'aller à l'école. L'école débute au mois de septembre. Vous faites des recherches et vous trouvez une école française située à moins d'un kilomètre de votre demeure. Vous appelez l'école pour prendre un rendez-vous afin d'y inscrire vos enfants.

Secrétaire d'école

Vous recevez un appel téléphonique d'un parent francophone. Il est nouvellement arrivé au Canada et dans la région. Il veut inscrire ses enfants à votre école. Vous fixez un rendez-vous avec la direction d'école. Lorsqu'il se présente à l'école, vous le guidez vers le bureau de la direction.

Direction d'école

Vous accueillez un parent francophone nouvellement arrivé au Canada et dans la région. Il veut inscrire ses deux enfants à votre école. Vous remplissez un formulaire d'inscription avec lui et l'invitez à faire la tournée de l'école avec vous.

Jeu de rôle

SCÉNARIO 1 Inscription à l'école (Phase 1)

- Rôles :** Parent et secrétaire d'école
Outils de travail : Deux téléphones, formulaires d'inscription et de demande de transport scolaire pour la secrétaire
Objet : Appel de la part du parent pour fixer un rendez-vous avec la direction d'école pour y inscrire ses enfants

SCÉNARIO 2 Inscription à l'école (Phase 2)

- Rôles :** Parent et direction d'école
Outils de travail : Formulaires d'inscription et de demande de transport scolaire pour le parent et pour la direction d'école
Objet : Rencontre avec la direction d'école pour l'inscription des enfants

Discutons-en!

Transport scolaire

- Lorsque vous étiez de jeunes écoliers, comment vous rendiez-vous à l'école?
- À l'époque, quels moyens de transport les écoliers dans les villages utilisaient-ils? Dans les villes?
- Ces moyens de transport étaient-ils gratuits? Sinon, quel en était le coût?
- Le transport scolaire devrait-il encore être offert aux écoliers?
- Les parents devraient-ils payer ce transport?
- Selon votre opinion, quelle est une distance raisonnable entre votre maison et l'école pour que votre enfant puisse bénéficier du service de transport scolaire?
- Comment établiriez-vous cette distance raisonnable?
- Croyez-vous qu'il soit nécessaire d'adapter le transport scolaire selon qu'il s'agit de jeunes écoliers ou d'élèves plus âgés? Si oui, quelle serait cette différence?

Chapitre

7

Transport scolaire

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Rédige une lettre simple▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour trouver des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Travail d'équipe▪ Utilisation de documents

Transport scolaire

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur les faits généraux liés au transport scolaire;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ utiliser un document authentique (formulaire officiel) pour demander le transport scolaire pour leurs enfants;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements sur le transport scolaire dans les trousseaux des conseils scolaires du milieu.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Transport scolaire* (p. 75)
- ✓ *Fiche d'information 7 – Transport scolaire* (p. 81)
- ✓ *Fiche de travail 7* (p. 83)
- ✓ Trousseaux d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Pour les parents nouvellement arrivés dans la région, le service de transport scolaire peut certainement alléger le stress quant au choix de l'école que fréquenteront leurs enfants.
- Utiliser *Discutons-en! Transport scolaire* (p. 75) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 7 – Transport scolaire* (p. 81).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Transport scolaire».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Transport scolaire* (p. 75).
- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils pourront se renseigner dans le cadre de ce chapitre au moyen des activités.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- La responsabilité de se rendre à l'école relève premièrement des parents.
- Selon la *Loi sur l'éducation*, les conseils scolaires peuvent offrir aux familles le transport aller-retour des élèves qui fréquentent les écoles de leur district.
- Le transport scolaire est un privilège et non un droit.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 7* (p. 81).
- Rappeler aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche à voix haute avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 7* (p. 83).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 7* (p. 81) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 7* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent répondre en phrases complètes.

Activités de recherche

Un rappel

- Les apprenants sont invités à se familiariser avec divers outils de recherche, dont les suivants :
 - la trousse d'accueil d'un conseil scolaire de leur choix;
 - la trousse d'accueil d'une école de leur choix;
 - le site Internet d'un conseil scolaire de leur choix;
 - le site Internet d'une école de leur choix.

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de faire une recherche sur le transport scolaire en utilisant les trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu (*Fiche de travail 7* – p. 83).
- Indiquer aux apprenants qu'ils doivent écrire ces renseignements dans leur cahier de travail.

1. Trousses d'accueil et sites Internet

- Fournir les outils de travail suivants :
 - trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu;
 - accès à Internet;
 - copie de travail du tableau synthèse, *Fiche de travail 7* (voir Activités de recherche, Trousse d'accueil et sites Internet, p. 84).
- Présenter la copie de travail du tableau synthèse.
- Inviter les apprenants à le reproduire dans leur cahier de travail et à le remplir.

2. Sites Internet

- Fournir l'outil de travail (accès à Internet).
- Inviter les apprenants à faire la recherche et à en noter les faits saillants.
- Faire une mise en commun avec les apprenants, c'est-à-dire discuter avec eux de ce qu'ils ont noté dans leur cahier de travail.
- Demander aux apprenants s'ils savent ce qu'est une table ronde.
- Au besoin, l'expliquer.
 - Une table ronde est une *réunion* caractérisée par le principe d'*égalité* entre *participants* pour *discuter* de questions d'*intérêt commun*.
- Faire ressortir les mots clés (mots en italique).
- Inviter les apprenants à participer à une table ronde.

Activité d'expression orale

1. Table ronde

- Lire le scénario et les questions avec les apprenants.
- Entamer la discussion.
- Rappeler l'importance de bien écouter tout ce qui est dit et de respecter l'opinion des autres.
- Permettre aux apprenants d'améliorer davantage leurs compétences en rédaction.

Activités de rédaction

1. Paragraphe

- Les encourager à noter par écrit les idées principales exprimées par les participants de la table ronde.
- Lire avec eux les étapes à suivre (*Fiche de travail 7* – p. 85, activité 1 – Paragraphe).
- Leur demander de se servir d'un logiciel de traitement de texte pour saisir le paragraphe révisé.
- Inviter les apprenants à écrire une lettre à une direction d'école.

2. Lettre

- Permettre aux apprenants de se pratiquer à s'exprimer par écrit.
- Revoir les étapes à suivre pour la rédaction d'une lettre (*Fiche de travail 1* – p. 15, activité 1 – Lettre, sous Activités de rédaction).
- Inviter les apprenants à suivre ces étapes.
- Leur demander de se servir d'un logiciel de traitement de texte pour saisir la lettre révisée.
- Travail collectif avec un document authentique : examiner un formulaire officiel de demande de transport que l'on trouve dans la trousse d'accueil d'un conseil scolaire ou dans la trousse d'inscription d'une école.
- Inviter les apprenants à remplir le formulaire de demande de transport scolaire et à le conserver dans leur cahier de travail à titre de référence.

Transport scolaire

Le saviez-vous?

- ✓ La responsabilité de se rendre à l'école relève premièrement des parents.
 - En vertu de la *Loi sur l'éducation, LRO 1990*, les conseils scolaires assurent le transport des élèves sans toutefois être obligés de le faire.
- ✓ Le transport scolaire est un privilège et non un droit.
- ✓ Les parents doivent s'informer des règles de conduite qui s'appliquent à leurs enfants concernant le transport scolaire.
- ✓ L'adresse de la résidence légale et permanente de l'élève détermine son admissibilité au système de transport (parfois, l'adresse de la garderie ou de la gardienne est utilisée).
 - Chaque conseil scolaire détermine la distance requise pour se prévaloir du transport scolaire.
- ✓ Le trajet de l'autobus scolaire est établi en fonction des directives du conseil scolaire et de la compagnie d'autobus, afin d'assurer un service de transport efficace et sécuritaire pour les élèves.
- ✓ La plupart des conseils scolaires déterminent que le parent est responsable de la sécurité et du comportement des enfants avant l'embarquement, le matin, et après le débarquement, à la fin de la journée scolaire.
- ✓ Si la distance entre la maison et l'école satisfait aux exigences du conseil scolaire, le parent reçoit une lettre ou un appel du consortium qui gère le transport l'informant :
 - du numéro de l'autobus;
 - de l'endroit et de l'heure de l'embarquement;
 - de l'endroit et de l'heure du débarquement.
- ✓ Les élèves qui ont le privilège de prendre le transport scolaire doivent respecter les règles de conduite pour assurer leur sécurité et celle des autres élèves.
 - Chaque conseil scolaire détermine les règles à suivre et les conséquences liées à la mauvaise conduite des élèves dans l'autobus.
 - L'élève qui se conduit de façon inacceptable peut être suspendu pour une période de temps ou perdre le privilège de prendre l'autobus pour un temps déterminé.

- ✓ Chaque conseil scolaire détermine ses règlements relativement au transport scolaire en cas de mauvaise température.
 - Il est recommandé que les parents écoutent la radio ou la télévision locale et vérifient le site Web de leur conseil scolaire lorsqu'il y a des intempéries, pour entendre ou lire les annonces de fermeture des écoles ou d'annulation du service d'autobus.

Site à consulter

- Sécurité Canada
 - **www.securitecanada.ca**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Les enfants* (colonne gauche).
 - Sélectionner *Sécurité des transports et des zones scolaires*.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 7 – Transport scolaire* (p. 81)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 7* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 7* (p. 81).
- À l'exercice 1, remplir chaque tiret avec le mot approprié.
- À l'exercice 2, répondre aux questions en phrases complètes.

Exercice 1

- a) Le transport scolaire est un **privilège** et non un **droit**.
- b) Il est important pour les parents de s'informer des **règles de conduite** concernant le transport scolaire.
- c) La responsabilité de se rendre à l'école revient aux **parents**.

Exercice 2

- a) Quel est le facteur qui détermine l'admissibilité d'un élève au transport scolaire?

L'adresse de la résidence légale et permanente de l'élève détermine son admissibilité au système de transport.

- b) Pourquoi établir le trajet de l'autobus scolaire?

Le trajet de l'autobus scolaire est établi pour assurer le transport efficace et sécuritaire des élèves.

- c) Quelle est la responsabilité des parents en matière de transport scolaire, tel que stipulé par la plupart des conseils scolaires?

La plupart des conseils scolaires déterminent que le parent est responsable de la sécurité et du comportement des enfants avant l'embarquement et après le débarquement, en fin de journée.

- d) Que doivent faire les parents en cas d'intempéries?

En cas d'intempéries, on demande aux parents d'écouter la radio ou la télévision locale et de vérifier le site Web de leur conseil scolaire. Ils pourront y entendre ou lire les annonces de fermeture des écoles ou l'annulation du service de transport scolaire, le cas échéant.

Activités de recherche

1. Trousses d'accueil et sites Internet

- Trouver, dans les trousseaux d'accueil et les sites Internet des conseils scolaires et des écoles du milieu, les renseignements sur le transport scolaire.
- Transcrire le modèle du tableau synthèse dans le cahier de travail (ou le reproduire à l'ordinateur) puis le remplir. Modifier ce tableau selon la réalité de leur province ou territoire.

À trouver	Conseil scolaire des écoles publiques de langue française	Conseil scolaire des écoles séparées de langue française
Nom du conseil scolaire		
Téléphone		
Personne-ressource (transport)		
Distances minimales - élémentaire - secondaire		
Compagnie d'autobus		
Téléphone		
Personne-ressource		
Règles de conduite à bord de l'autobus		
Conséquences d'une conduite inacceptable		

2. Sites Internet

- Naviguer sur les deux sites Internet suivants pour en savoir davantage sur le transport scolaire au Canada.
- Noter les faits saillants.
- Partager ces renseignements avec ses pairs.

Sites à consulter

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick
 - www.gnb.ca/0000/transport-f.asp
 - Sélectionner *Brochure sur la sécurité dans le transport scolaire*.
- Lois sur l'éducation
 - www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/ontario-loi-scolaire.htm
 - Voir l'Article 290.4 *Repas, logement et transport*

Activité d'expression orale

1. Table ronde

- Lire le scénario suivant et en discuter avec le groupe.
- Se référer aux renseignements repérés dans les sites Internet pour appuyer ses commentaires.

Scénario

Un enfant se comporte de façon inacceptable dans l'autobus. Il bouscule les élèves et se chamaille. Il a été averti à plusieurs reprises mais son comportement ne s'est pas amélioré. La direction de l'école informe le parent de la situation.

Questions

- a. Quelles conséquences ou sanctions pourraient être imposées à cet enfant?
- b. Si vous étiez à la direction de l'école, que demanderiez-vous aux parents?
- c. Si vous étiez le parent, comment aideriez-vous votre enfant et l'école à améliorer cette situation?

Activités de rédaction

1. Paragraphe

- À la suite de la table ronde, rédiger un court paragraphe qui résume les idées exprimées par les participants à ce sujet.
- Étapes à suivre :
 - rédiger d'abord une ébauche;
 - réviser le paragraphe (correction grammaticale et orthographique);
 - saisir le paragraphe révisé à l'ordinateur dans un logiciel de traitement de texte;
 - imprimer deux copies du produit final, une aux fins d'évaluation et l'autre, pour le cahier de travail.

2. Lettre

- Rédiger une courte lettre à la direction de l'école demandant une rencontre pour discuter du transport en autobus scolaire de son enfant.
- Réviser le travail (correction grammaticale et orthographique).
- Saisir la lettre corrigée à l'ordinateur.
- Imprimer deux copies du produit final, une aux fins d'évaluation et l'autre, pour le cahier de travail.

Discutons-en!

Services pour enfants ayant des besoins particuliers

- D'après vous, qu'est-ce qu'on entend par *besoins particuliers*?
- Pourquoi est-ce important d'aviser le personnel enseignant qu'un enfant a des besoins particuliers avant qu'il commence l'école?
- Identifiez certains besoins particuliers dont l'école devrait être mise au courant.
- Nommez des raisons pour lesquelles un parent ne divulguerait pas des renseignements sur les besoins particuliers de son enfant.
- Quelles questions un parent pourrait-il poser au personnel de l'école concernant son enfant et les besoins particuliers de celui-ci?

Chapitre

8

Services pour enfants ayant des besoins particuliers

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Rédige un paragraphe court et simple▪ Présente des faits de façon correcte et complète▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour trouver des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Services pour enfants ayant des besoins particuliers

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur les services pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ utiliser des documents authentiques (trousses d'accueil);
- ✓ améliorer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements particuliers dans les trousses d'accueil;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 87)
- ✓ *Fiche d'information 8 – Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 93)
- ✓ *Fiche de travail 8* (p. 96)

Activités de discussion

Un rappel

- Parmi les enfants qui s'apprêtent à aller à l'école, certains auront des besoins particuliers.
- Certains parents donnent ces renseignements lorsqu'ils inscrivent leurs enfants à l'école.
- Par contre, d'autres parents ne divulguent aucune information sur les besoins particuliers de leurs enfants.
- Les parents nouvellement arrivés dans la communauté ne sont peut-être pas au courant des services qui existent pour leurs enfants ayant des besoins particuliers.
- Utiliser *Discutons-en! Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 87) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 8 – Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 93).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Services pour enfants ayant des besoins particuliers».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 87).

- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
 - S'ils ne savent pas toutes les réponses, les apprenants se renseignent au moyen des activités qui suivent.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Dans une famille, les enfants ne sont pas tous pareils.
- Certains apprennent très vite et d'autres, moins rapidement.
- Les enfants apprennent selon leur rythme de développement.
- Ils ont tous des besoins particuliers.
- Par contre, certains enfants ont des besoins particuliers importants.
- Il est très important que le parent d'un enfant ayant des besoins particuliers soit informé des services offerts par l'école au moment de l'inscription scolaire.
- La *Fiche d'information 8 – Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 93) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 8* (p. 93).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 8* (p. 96).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 8* (p. 93) pour faire les activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et effectuer les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 8* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Lire les consignes avec les apprenants.
- Lire aussi les mots et expressions qui se trouvent dans le tableau.
- Inviter les apprenants à effectuer les tâches et à transcrire les phrases complètes dans leur cahier de travail.
- Corriger le travail en groupe.
- Inviter les apprenants à lire le fait cité et à y réagir par écrit, c'est-à-dire rédiger un paragraphe énumérant les raisons qu'ils trouvent valables.
- Leur demander de respecter les consignes.

Activité de rédaction

1. Paragraphe

- Rédiger un court paragraphe sur l'importance de prévenir l'école des besoins particuliers de l'enfant.
- Écrire, en utilisant des phrases complètes, deux ou trois raisons qui expliquent cette importance.

Activités de recherche

Sources d'information

- Trousse d'accueil d'un conseil scolaire du milieu
- Trousse d'accueil d'une école du milieu
- Site Internet d'un conseil scolaire du milieu
- Site Internet d'une école du milieu

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de faire une recherche sur les services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers, tels que présentés dans les trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu.
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent consigner ces renseignements dans leur cahier de travail.

1. Trousses d'accueil

- Fournir les outils de travail :
 - trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles;
 - accès à Internet;
 - copie de travail des questions à répondre, *Fiche de travail 8* (voir «Activités de recherche,» p. 97).
- Inviter les apprenants à répondre aux questions en phrases complètes dans leur cahier de travail.

2. Sites Internet

- Fournir les outils de travail :
 - accès à Internet;
 - copie de travail des questions à répondre, *Fiche de travail 8* (voir «Activités de recherche,» p. 97).
- Inviter les apprenants à faire la recherche et à noter les réponses en phrases complètes, dans leur cahier de travail.
- Faire une mise en commun avec les apprenants, c'est-à-dire discuter avec eux de ce qu'ils ont noté dans leur cahier de travail.

3. Trousses d'accueil

- Fournir les outils de travail :
 - trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles;
 - accès à Internet;
 - copie de travail des questions à répondre, *Fiche de travail 8* (voir «Activités de recherche,» p. 97).
- Inviter les apprenants à répondre aux questions en phrases complètes dans leur cahier de travail.
- Faire une mise en commun avec les apprenants.

Services pour enfants ayant des besoins particuliers

Le saviez-vous?

- ✓ Dans la plupart des provinces et des territoires, il existe des organismes communautaires qui offrent des services professionnels aux enfants ayant des besoins particuliers, avant même que ceux-ci ne commencent à fréquenter l'école.
- ✓ Dans la plupart des provinces et des territoires, les conseils scolaires collaborent avec les organismes de la communauté pour assurer la réussite de la rentrée scolaire de ces enfants.
- ✓ Les conseils scolaires doivent se renseigner sur tous les programmes de santé, des services à l'enfance et des services sociaux de la région pour aider les parents et les enfants à bénéficier des services qui leur sont offerts.
- ✓ La plupart des conseils scolaires et des écoles offrent des programmes pour les enfants ayant des besoins particuliers.
 - Les besoins de certains enfants nécessitent une aide plus soutenue, pour que leur réussite scolaire soit comparable à celle des enfants du même âge.
 - Ces enfants sont d'âge préscolaire ou scolaire.
- ✓ Ces besoins particuliers sont divers :
 - trouble de vision;
 - trouble de communication;
 - trouble du langage ou de la parole;
 - trouble d'ouïe;
 - difficulté motrice;
 - difficulté d'apprentissage;
 - trouble de comportement.
- ✓ Les établissements scolaires des provinces et des territoires ont adopté des mesures visant à répondre aux besoins particuliers des enfants.
- ✓ Certaines provinces et certains territoires mandatent des comités spéciaux chargés d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers.
 - Les recommandations de ces comités doivent être respectées afin de prévoir des services ou des programmes adaptés aux enfants ayant des besoins particuliers.

- ✓ Ces programmes diffèrent d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre.
 - Divers programmes répondent aux besoins particuliers des enfants en difficulté.
 - Certains programmes intègrent ces enfants en salle de classe régulière pour les amener à suivre le programme d'études au mieux de leurs capacités. Des programmes de retrait partiel ou de retrait complet sont également offerts aux élèves.

- ✓ Plusieurs conseils scolaires ont développé une grille d'observations permettant d'évaluer les enfants d'âge préscolaire.
 - Cette grille permet de faire un dépistage précoce afin d'identifier les problèmes le plus rapidement possible, pour pouvoir mettre en place les mesures appropriées.
 - Le mot *dépistage* peut s'apparenter au mot *recherche*, alors que le mot *précoce* est utilisé pour qualifier quelque chose qui se fait plus tôt ou avant le temps.
 - Le dépistage précoce est fondé sur une grille d'observations qui aide à identifier les besoins des enfants le plus tôt possible.
 - Le personnel enseignant identifie les besoins de l'enfant dès la maternelle ou le jardin d'enfants au lieu d'attendre qu'il soit plus âgé.

- ✓ Ce dépistage examine plusieurs domaines du développement de l'enfant :
 - la vue;
 - l'ouïe;
 - la communication (parole et langage);
 - la motricité globale et fine;
 - le développement social et cognitif.

- ✓ Le dépistage permet de recueillir des renseignements pour mieux répondre aux besoins des enfants avant que ceux-ci commencent l'école.
 - De cette façon, les écoles sont mieux équipées pour faire un suivi efficace et planifier un programme et des services adaptés aux enfants ayant des besoins particuliers.

- ✓ Les parents peuvent préparer l'inscription de l'enfant ayant des besoins particuliers en visitant l'école.
 - Il est important de connaître les services dont peuvent bénéficier les enfants ayant des besoins particuliers afin que leur intégration à l'école se fasse de façon positive et qu'elle soit réussie.

- ✓ Les conseils scolaires des provinces et des territoires ont adopté des mesures pour le personnel enseignant et les parents qui ont à charge des enfants ayant des besoins particuliers.
 - Celles-ci varient d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre.
 - Le parent doit aussi connaître ses droits en tant que parent d'un enfant ayant des besoins particuliers.

- ✓ La responsabilité du parent comme premier éducateur de son enfant est d'une grande importance.
 - Les parents sont encouragés à participer aux rencontres et à prévenir les conseils scolaires et les écoles si leurs enfants reçoivent des services spécialisés, et ce, dès qu'ils commencent l'école.
- ✓ L'appui et la collaboration du parent jouent un grand rôle dans la réussite scolaire de l'enfant.
 - Le parent doit se renseigner au sujet des nouvelles mesures adoptées par le conseil scolaire et l'école dans le cadre de leurs services et leurs programmes.
- ✓ Le parent doit participer aux réunions et aux rencontres parents-enseignants pour apprendre à connaître le personnel qui travaille avec l'enfant, à l'école.
 - Il doit aussi appuyer son enfant avec ses devoirs, à la maison.

Site à consulter

- Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED)
 - www.seac-learning.ca/fr/index.htm
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - www.edu.gov.on.ca/fre/parents/speced.html

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 8 – Services pour enfants ayant des besoins particuliers* (p. 93)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 8* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 8* (p. 93).
- Se servir des mots et expressions ci-dessous pour remplir les trous dans les phrases suivantes.

spécialisés	besoins	découvre	grille d'observations
prévenir	professionnels	vision	dépistage précoce
plus tôt	recherche	parole	apprentissage
services	communication	maternelle	jardin d'enfants
ouïe	participer	motrices	communautaires
comportement			

- a) Dans certains organismes **communautaires**, des **professionnels** fournissent des **services** aux enfants ayant des besoins particuliers avant qu'ils commencent l'école.
- b) Plusieurs conseils scolaires ont élaboré une **grille d'observations** pour les enfants d'âge préscolaire.
- c) Cette grille permet d'effectuer un **dépistage précoce**.
- d) Un mot qui explique bien dépistage est **recherche**.
- e) Le dépistage précoce repose sur une grille d'observations qui permet d'identifier les **besoins** des enfants le **plus tôt** possible.
- f) Le personnel enseignant **découvre** les besoins de l'enfant dès la **maternelle** ou le **jardin d'enfants**, au lieu d'attendre qu'il ne soit plus âgé.
- g) Dès que leur enfant commence l'école, les parents sont encouragés à **participer** aux rencontres et à **prévenir** le conseil scolaire et l'école des services **spécialisés** que celui-ci reçoit.

- h) Parmi les besoins particuliers, on retrouve, entre autres, les troubles de **vision**, de l'**ouïe**, de **communication**, de la **parole**, de **comportement** ainsi que les difficultés **motrices** et d'**apprentissage**.

Activité de rédaction

1. Paragraphe

Il est important d'avertir l'école des besoins particuliers d'un enfant *avant* la rentrée scolaire.

- Rédiger un court paragraphe sur cet énoncé, en donnant deux ou trois raisons à l'appui.
- Utiliser des phrases complètes.
- Réviser son travail (correction grammaticale et orthographique).
- Saisir le paragraphe corrigé dans un logiciel de traitement de texte.
- Imprimer deux copies du paragraphe, la première aux fins d'évaluation et la seconde, pour le cahier de travail.

Activités de recherche

1. Trousses d'accueil

- Consulter la trousse d'accueil d'un conseil scolaire et d'une école du milieu.
- Répondre aux questions suivantes en phrases complètes.
 - a) Quelle est la mission du conseil scolaire?
 - b) Que dit-on sur le dépistage précoce?
 - c) Quels services ou programmes sont offerts aux élèves ayant des besoins particuliers?

2. Sites Internet

- Consulter le site Internet d'un conseil scolaire et celui d'une école, au choix.
- Répondre aux questions suivantes en phrases complètes.
 - a) Quels renseignements y trouvez-vous sur le dépistage précoce?
 - b) Noter dans le cahier de travail les renseignements qui ne figurent pas dans les trousse.
 - c) Quels renseignements trouvez-vous au sujet des services ou des programmes conçus pour les élèves ayant des besoins particuliers?
 - d) Noter dans le cahier de travail les renseignements qui ne figurent pas dans les trousse.

3. Trousses d'accueil

- Consulter les trousse d'accueil des conseils scolaires ou des écoles pour répondre à la question suivante :
 - Quelles démarches doit entreprendre le parent qui soupçonne que son enfant a des besoins particuliers?
- Noter les réponses dans le cahier de travail.

Discutons-en!

Études élémentaires

Dans **votre pays**, ensuite **au Canada**...

- Quel est l'âge obligatoire d'inscription à l'école primaire?
- Est-ce que tous les enfants doivent aller à l'école?
- Y a-t-il une différence entre l'éducation des filles et celle des garçons?
- Les écoles primaires de la ville sont-elles différentes de celles des villages? Si oui, en quoi le sont-elles?
- À quel âge peut-on légalement abandonner ses études?
- D'après vous, est-ce qu'il y a plus de filles qui abandonnent leurs études que de garçons? Pourquoi?
- Les élèves interrompent-ils leurs études après l'école primaire? Pourquoi?
- Quels enfants poursuivent leurs études?
- Doivent-ils se déplacer pour poursuivre leurs études?
- Doivent-ils vivre ailleurs?

Chapitre

9

Études élémentaires

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Utilise différentes stratégies pour comprendre un texte (par exemple, relit le texte, prédit son contenu, formule des questions)▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Exprime ses réactions ou ses sentiments par rapport aux idées que contient un texte▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Présente des faits de façon correcte et complète▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements▫ se servir d'un moteur de recherche (par exemple, <i>Google</i>)
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Études élémentaires

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ contribuer aux discussions en exprimant leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur l'enseignement élémentaire;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans des documents.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Études élémentaires* (p. 99)
- ✓ *Fiche d'information 9 – Études élémentaires* (p. 104)
- ✓ *Fiche de travail 9* (p. 107)
- ✓ Trousses d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Dans le pays d'origine des parents nouvellement arrivés, l'éducation est peut-être un luxe ou encore un objectif réservé à un groupe sélect de personnes qui ont la chance de fréquenter l'école.
- Dans la plupart des provinces et territoires du Canada, l'enfant de 6 ans doit aller à l'école.
- Utiliser *Discutons-en! Études élémentaires* (p. 99) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 9 – Études élémentaires* (p. 104).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Études élémentaires».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Présenter *Discutons-en! Études élémentaires* (p. 99).
- Inviter les apprenants à lire puis à commenter les questions.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Plusieurs parents ne savent pas quels sont leurs droits à l'égard de l'éducation de leurs enfants.
- La *Fiche d'information 9 – Études élémentaires* (p. 104) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 9*.
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 9* (p. 107).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 9* pour faire les deux activités de compréhension de textes ;
 - lire les consignes et accomplir les tâches dans leur cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 9* (p. 104) dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Rappeler aux apprenants qu'ils doivent répondre aux questions en phrases complètes dans leur cahier de travail.

Activités de recherche

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de faire une recherche en utilisant les trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles, les sites Internet et les moteurs de recherche qui se trouvent sur Internet.
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent écrire les renseignements trouvés dans leur cahier de travail.

1. Sites Internet

- Fournir l'outil de travail (accès à Internet).
- Inviter les apprenants à effectuer les tâches.

2. Trousses d'accueil

- Mettre les trousse d'accueil des conseils scolaires à la disposition des apprenants.
- Inviter les apprenants à faire la recherche et à en noter les faits saillants.
- Faire une mise en commun avec les apprenants, c'est-à-dire discuter avec eux de ce qu'ils ont noté dans leur cahier de travail.
- Demander aux apprenants de faire une recherche à l'aide d'un moteur de recherche, plus précisément *Google*.

3. Internet – *Google*

- Fournir l'outil de travail (accès à Internet).
- Guider les apprenants vers de moteur de recherche *Google*.
- Leur demander d'effectuer les tâches.
- Donner un compte rendu de ses découvertes.
- Faire une mise en commun avec le groupe à la fin de l'activité.
- Lancer un défi aux apprenants.
- Leur demander de donner les étapes à suivre pour trouver une réponse particulière.

4. Internet

- Donner l'adresse du site à consulter.
- Leur demander d'identifier les quatre titres à choisir pour trouver la réponse à la question posée.
- Lire la réponse à voix haute et la commenter.

Études élémentaires

Le saviez-vous?

- ✓ L'enseignement élémentaire relève des provinces et des territoires.
- ✓ Chaque province et territoire verse aux écoles publiques une aide financière qu'on appelle *subvention*. Dans certaines provinces et certains territoires, les écoles séparées ou confessionnelles reçoivent aussi des subventions.
- ✓ Les parents n'ont rien à payer pour envoyer leurs enfants à l'école, que celle-ci soit publique, séparée ou confessionnelle. (Voir *Fiche d'information 2*, p. 23 pour les écoles privées.)
 - Le conseil scolaire reçoit des subventions du gouvernement de sa province ou de son territoire.
- ✓ Dans la plupart des provinces et des territoires, l'âge de fréquentation scolaire obligatoire est fixé à 6 ans.
 - Dans certaines provinces, les enfants commencent l'école entre l'âge de 5 et 7 ans et peuvent quitter l'école entre l'âge de 16 et 18 ans.
 - Dans d'autres provinces, les enfants peuvent commencer l'école s'ils ont 4 ans avant le 31 décembre de l'année en cours.
- ✓ En règle générale, l'année scolaire débute à la fin août ou au début du mois de septembre et se termine à la fin du mois de juin.
 - Une fois l'enfant inscrit à l'école, il devient un élève du conseil scolaire.
 - Le parent doit veiller à ce que son enfant aille à l'école et participe aux cours.
- ✓ Les conseils scolaires des provinces et des territoires ont adopté des mesures pour les parents dont l'enfant présente des besoins particuliers.
 - Celles-ci sont différentes d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre.
 - Le parent d'un enfant ayant des besoins particuliers doit connaître ses droits.
 - L'enfant ayant des besoins particuliers qui est inscrit dans une école est un élève relevant du conseil scolaire.
 - Il jouit des mêmes droits que les autres élèves de l'école.
- ✓ Plusieurs provinces et territoires offrent dans les écoles élémentaires un programme pour les enfants âgés entre 4 et 5 ans.
 - Ces programmes s'appellent *programme préscolaire* ou programme de la *maternelle* pour les enfants de 4 ans et jardin d'enfants pour les enfants de 5 ans.
 - Les enfants qui sont inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants deviennent des élèves du conseil scolaire.

- ✓ Plusieurs conseils scolaires ont développé une grille d'observations permettant d'évaluer les enfants d'âge préscolaire.
 - Cette grille permet d'effectuer un dépistage précoce.
 - Lorsqu'on fait un dépistage, c'est qu'on veut découvrir et évaluer les besoins des enfants le plus tôt possible.
 - Donc, le dépistage précoce est effectué grâce à une grille d'observations qui aide à évaluer les enfants.
 - Le personnel enseignant identifie les besoins de l'enfant dès la maternelle ou le jardin d'enfants plutôt que d'attendre plus tard dans la vie scolaire de l'enfant.
 - Ce dépistage précoce touche plusieurs domaines du développement de l'enfant.
 - La vue, l'ouïe, la communication (parole et langage), la motricité globale et fine ainsi que le développement social et cognitif sont évalués en fonction de l'âge de l'enfant.

- ✓ Le dépistage précoce sert à recueillir des renseignements permettant de mieux répondre aux besoins des enfants avant qu'ils commencent l'école.
 - De cette façon, les écoles sont mieux équipées pour faire un suivi efficace et élaborer un programme et des services adaptés aux enfants ayant des besoins particuliers.

- ✓ En enseignement, on parle de cycles ou de niveaux. Les termes varient selon la province ou le territoire.
 - Les écoles élémentaires ont plusieurs cycles : le cycle primaire ou élémentaire, de la maternelle à la 3^e année, le cycle moyen, de la 4^e à la 6^e année, et le cycle intermédiaire, de la 7^e à la 8^e année.
 - Certaines écoles élémentaires offrent des classes de la maternelle à la 8^e année et d'autres offrent des classes de la maternelle à la 6^e année.

- ✓ Dans la plupart des provinces et territoires, l'école élémentaire offre :
 - des programmes pour les enfants de 4 ans;
 - des programmes pour les enfants de 5 ans;
 - des programmes de la 1^{re} à la 8^e année pour les enfants de 6 à 13 ans.

- ✓ Chaque province et territoire est doté d'un programme d'enseignement scolaire.
 - Le programme d'enseignement scolaire est un document qui décrit les connaissances et les habiletés que l'enfant devrait acquérir.
 - Un programme d'enseignement existe pour chaque matière, à chaque niveau d'étude.

- ✓ Le personnel enseignant doit utiliser les documents du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire pour planifier les leçons et les activités offertes aux élèves en salle de classe.

- ✓ Dans la plupart des provinces et des territoires, les écoles de langue française sont tenues d'enseigner l'anglais.
 - Le niveau auquel on débute l'enseignement de l'anglais varie selon les provinces et les territoires.
 - Certaines provinces enseignent l'anglais à partir de la 3^e ou 4^e année.
 - Cette matière est comparable à celle qui est enseignée dans les écoles de langue anglaise.
 - L'école peut aussi offrir un programme d'anglais pour débutants.

- ✓ Dans certaines provinces et territoires, le personnel de l'école fait passer des tests standardisés aux élèves selon des années précises.
 - Ces tests standardisés sont fondés sur certains programmes d'études et indiquent le rendement des élèves dans ces matières.
 - Une province peut donner un test en lecture, écriture et compréhension ainsi qu'un test en mathématiques à tous les élèves de la 3^e année, dans toutes les écoles.

- ✓ Dans certaines provinces ou territoires, les élèves de 7^e et 8^e années commencent à planifier leur secondaire.
 - Le personnel enseignant les aide à mieux comprendre leurs points forts et leurs intérêts, et les amène à réfléchir à ce qu'ils aimeraient faire après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Sites à consulter

- Établissement.Org
 - **www.etalblissement.org**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *L'école élémentaire et secondaire sous Éducation*.
 - Sélectionner *Qu'est-ce que je devrais savoir sur l'école élémentaire en Ontario?*

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - **www.edu.gov.on.ca/fre**
 - Sélectionner *Curriculum*.
 - Sélectionner *Curriculum de l'élémentaire*.

- RBC : Bienvenue au Canada
 - **www.rbc.com/francais/canada**
 - Sélectionner *S'installer*.
 - Sélectionner *S'établir au Canada*.
 - Sélectionner *Les études de vos enfants*.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 9 – Études élémentaires* (p. 104)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 9* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 9* (p. 104).
- Répondre en phrases complètes.

a) De quoi parle-t-on dans la *Fiche d'information 9*?

On parle des études élémentaires dans la *Fiche d'information 9*.

b) Quel est l'âge obligatoire d'inscription à l'école dans la plupart des provinces et territoires?

Dans la plupart des provinces et territoires, l'âge obligatoire d'inscription scolaire est 6 ans.

c) Au Canada, l'année scolaire débute et se termine à quel moment?

L'année scolaire débute à la fin août ou au début du mois de septembre et se termine généralement en juin.

d) Quels programmes sont offerts à l'école élémentaire dans la plupart des provinces et territoires?

Dans la plupart des provinces et territoires, l'école élémentaire offre :

- des programmes pour les enfants de 4 ans;
- des programmes pour les enfants de 5 ans;
- des programmes de la 1^{re} à la 8^e année pour les enfants de 6 à 13 ans.

e) Quelle autre langue doit être enseignée dans les écoles de langue française?

L'anglais doit être enseigné dans les écoles de langue française au Canada.

f) Quels outils servent à mesurer le rendement des élèves?

Des épreuves uniformes sont utilisées pour mesurer le rendement des élèves.

g) Sur quoi sont fondées les épreuves uniformes?

Les épreuves uniformes sont fondées sur la matière du programme d'études.

Activités de recherche

1. Sites Internet

- En naviguant sur les sites Internet des conseils scolaires, trouver les renseignements demandés. Modifier le tableau, selon sa province ou son territoire.

À trouver	Conseil scolaire séparé	Conseil scolaire public
Conseils scolaires de langue française de mon milieu		
Adresse complète		
Téléphone		
Nombre total d'écoles élémentaires		
Site Internet de l'école la plus rapprochée		

2. Trousses d'accueil

- En se servant de la trousse d'accueil des conseils scolaires, comparer les renseignements obtenus sur le site Internet et apporter les corrections nécessaires, le cas échéant.

3. Internet – Google

- En se servant du moteur de recherche *Google* (*Google Maps* – Itinéraire) ou de tout autre site Internet, trouver l'école française la plus près de sa demeure.
- a) Adresse du domicile :
- b) Adresse de l'école :
- c) Distance entre la maison et l'école (en kilomètres) :
- d) Trajet pour se rendre à l'école :

4. Internet

Quelle est la meilleure façon de déterminer quelle école élémentaire devrait fréquenter votre enfant?

- Pour trouver la réponse, se rendre sur le site Internet **www.directioncanada.gc.ca**.
- Parcourir le site.
- Repérer le chemin d'accès (4 titres) qu'il faut utiliser pour trouver la réponse.
- Noter la réponse trouvée.

Réponse :

Chemin d'accès :

1. Français.
2. Étudier au Canada.
3. Souhaitez-vous obtenir des renseignements sur les écoles élémentaires et secondaires au Canada?
4. Trouver une école.

La meilleure façon de déterminer l'école que devrait fréquenter vos enfants est de communiquer avec le(s) conseil(s) scolaire(s) de votre région. Dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, vous trouverez le numéro de téléphone sous la rubrique « Écoles et institutions élémentaires et secondaires ». Habituellement, le choix est fait en fonction de l'endroit où vous vivez et du programme que vous préférez. Il existe des programmes francophones et anglophones ainsi que des programmes d'immersion.

Discutons-en!

Études secondaires

Dans **votre pays**, ensuite **au Canada**...

- En moyenne, à quel âge entre-t-on à l'école secondaire?
- Est-ce que les adolescents sont tenus par la loi de s'inscrire à l'école secondaire?
- Y a-t-il une différence entre l'éducation des filles et celle des garçons, au secondaire?
- Les écoles secondaires de la ville sont-elles différentes de celles des villages? Si oui, en quoi le sont-elles?
- Les gens accordent-ils beaucoup d'importance à l'école secondaire dans votre pays natal?
- Les adolescents doivent-ils se déplacer pour poursuivre leurs études secondaires?
- Doivent-ils vivre ailleurs?

Chapitre

10

Études secondaires

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Recourt à diverses stratégies pour comprendre un texte (par exemple, relit le texte, prédit son contenu, formule des questions)▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Exprime ses réactions ou ses sentiments par rapport aux idées que contient un texte▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Présente des faits de façon correcte et complète▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour trouver des renseignements
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Utilisation de documents

Études secondaires

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur l'éducation secondaire;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans les trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Études secondaires* (p. 111)
- ✓ *Fiche d'information 10 – Études secondaires* (p. 116)
- ✓ *Fiche de travail 10* (p. 118)
- ✓ Trousse d'accueil des conseils scolaires et des écoles du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- L'adolescent débute le secondaire à la fin de son passage à l'école élémentaire.
- Il se peut que plusieurs parents nouvellement arrivés au Canada ne connaissent pas les règlements et les lois qui régissent l'éducation au secondaire.
- Dans leur pays, l'enseignement secondaire est peut-être un luxe ou un objectif réservé à un groupe sélect de personnes qui ont la chance de fréquenter l'école.
- Utiliser *Discutons-en! Études secondaires* (p. 111) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 10 – Études secondaires* (p. 116).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Études secondaires».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Lire et commenter les questions qui se trouvent dans *Discutons-en! Études secondaires* (p. 111).
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils pourront se renseigner dans le cadre de ce chapitre au moyen des activités qui suivent.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Lorsqu'il est question d'enseignement secondaire, plusieurs parents ne sont pas au courant de la multitude de choix (cours, crédits, activités parascolaires, études postsecondaires) qui s'offrent à leur adolescent.
- La *Fiche d'information 10 – Études secondaires* (p. 116) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 10*.
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 10* (p. 118).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 10* (p. 116) pour faire les activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et effectuer les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 10* (p.116) dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Rappeler aux apprenants qu'ils doivent répondre aux questions en phrases complètes dans leur cahier de travail.

Activités de recherche

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de faire une recherche en naviguant sur Internet ou en utilisant la trousse d'accueil d'une école secondaire du milieu.
- Indiquer aux apprenants qu'ils doivent consigner les renseignements qu'ils auront trouvés dans leur cahier de travail.

1. Site Internet

- Fournir l'outil de travail (accès à Internet).
- Écrire les mots clés au tableau (voir le tableau dans la *Fiche de travail 10* – p. 119, pour la liste de mots).
- Inviter les apprenants à chercher la définition des mots clés liés à l'éducation au secondaire.

2. Trousses d'accueil (école secondaire)

- Mettre à la disposition des apprenants la trousse d'accueil d'une école secondaire du milieu.
- Inviter les apprenants à faire la recherche et à en noter les faits saillants.
- Faire une mise en commun avec les apprenants, c'est-à-dire discuter avec eux de ce qu'ils ont noté dans leur cahier de travail.
- Demander aux apprenants de faire une recherche à l'aide du moteur de recherche *Google*.

3. Internet

- Fournir l'outil de travail (accès à Internet).
- Diriger les apprenants vers le moteur de recherche *Google*.
- Leur demander d'effectuer les tâches.
- Faire une mise en commun avec le groupe à la fin de l'activité.

Note : Il existe habituellement un prospectus sur les sites Internet des écoles secondaires. Ce document décrit les cours, les activités, les clubs et comités, le code de conduite, etc.

Études secondaires

Le saviez-vous?

- ✓ Les conseils scolaires reçoivent des subventions pour financer les programmes et les services offerts au niveau secondaire ou pour assurer la gestion et le fonctionnement des écoles secondaires.
- ✓ Les parents n'ont rien à payer pour inscrire leurs enfants aux écoles secondaires publiques, séparées ou confessionnelles.
- ✓ Les programmes d'études de 7^e et 8^e années préparent les élèves à l'école secondaire.
- ✓ Certaines écoles secondaires offrent des programmes de la 7^e à la 12^e année alors que d'autres offrent des programmes de la 9^e à la 12^e année.
- ✓ Des rencontres à l'intention des parents et des enfants sont organisées par le personnel enseignant, afin de leur fournir plus de détails sur les choix de cours.
- ✓ Les élèves accumulent des crédits en suivant leurs cours en vue de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.
- ✓ Chaque province et territoire détermine le nombre de cours et de crédits que l'élève doit cumuler pour obtenir son diplôme d'études secondaires.
- ✓ Certaines provinces et certains territoires exigent que l'élève réussisse un test de compétences standardisé avant d'obtenir son diplôme.
 - En Ontario, l'élève de 10^e année doit réussir un test de compétences linguistiques pour obtenir son diplôme d'études secondaires.
- ✓ En règle générale, il faut un diplôme d'études secondaires pour poursuivre des études postsecondaires ou pour entrer sur le marché du travail.
- ✓ Le personnel enseignant de l'école secondaire peut guider l'élève dans le choix de ses études postsecondaires.
 - Le personnel aide certains élèves dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Sites à consulter

- Établissement.Org
 - **www.etalblissement.org**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *L'école primaire et secondaire* sous *Éducation*.
 - Sélectionner *Qu'est-ce que je devrais savoir sur l'école secondaire en Ontario?*

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - **www.edu.gov.on.ca/re**
 - Sélectionner *Curriculum du secondaire*.

- RBC : Bienvenue au Canada
 - **www.rbc.com/francais/canada**
 - Sélectionner *S'installer*.
 - Sélectionner *S'établir au Canada*.
 - Sélectionner *Les études de vos enfants*.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 10 – Études secondaires* (p. 116)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 10* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 10* (p. 116).
- Répondre en phrases complètes.

a) Quel résultat donnent les cours suivis par les élèves du secondaire?

Les cours suivis par les élèves du secondaire donnent des crédits qui mènent à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

b) Quel critère particulier demeure obligatoire pour un élève qui fait ses études secondaires en Ontario?

En Ontario, tout élève doit réussir un test de compétences linguistiques en 10^e année pour obtenir son diplôme d'études secondaires.

c) Nomme deux raisons valables pour lesquelles un élève est sage d'obtenir un diplôme d'études secondaires.

Les élèves doivent détenir un diplôme d'études secondaires pour poursuivre des études postsecondaires ou pour entrer sur le marché du travail.

d) Comment le personnel enseignant de l'école secondaire peut-il aider?

Le personnel enseignant de l'école secondaire peut guider l'élève dans ses choix d'études postsecondaires ou lui aider dans ses démarches de recherche d'emploi.

Activités de recherche

1. Site Internet

- Se rendre sur le site Internet **www.etalblissement.org**.
 - Sélectionner *Éducation*.
 - Sélectionner *Qu'est-ce que je devrais savoir sur l'école secondaire en Ontario?* sous *Les écoles primaires et secondaires*.
- Parcourir attentivement les pages pour trouver les définitions de ces mots clés liés à l'éducation au secondaire en Ontario.

Mots	Définitions
Semestre	La moitié d'une année scolaire (5 mois)
Cours obligatoire	Cours que l'élève doit réussir pour obtenir son diplôme
Cours optionnel	Cours à option, qui n'est pas obligatoire
Cours préalables	Cours que l'élève doit réussir avant d'entreprendre d'autres cours dans une même matière ou un domaine connexe (de niveau plus élevé)
Cours appliqué	Cours pratique
Cours théorique	Cours de théorie, par opposition aux cours pratiques
Cours général	Cours ouvert à tous
Activité parascolaire	Clubs, activités sportives, groupes de musique, de théâtre et conseils étudiants
Bénévolat	Participation à la vie communautaire

2. Trousses d'accueil (école secondaire)

- Utiliser la trousse d'accueil ou le prospectus d'une école secondaire du milieu pour trouver les renseignements suivants. Voici un exemple. S'assurer de vérifier la réalité de sa province ou de son territoire.
 - a) Critères d'obtention d'un diplôme d'études secondaires en Ontario (DESO) :
Exemple : obtenir **18** crédits obligatoires;
obtenir **12** crédits optionnels;
réussir le **test de compétences linguistiques (10^e année)**;
effectuer **40 heures de services communautaires**.
 - b) Combien compte-t-elle d'équipes sportives?
 - c) Combien compte-t-elle de sports individuels?
 - d) Combien compte-t-elle d'activités (clubs) scolaires?
 - e) Combien compte-t-elle d'activités (clubs) culturelles?

3. Internet

- Navigue sur Internet pour trouver la liste des *crédits obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou de ta province ou territoire.*
- Suggestion : Inscris ce qui figure en italique dans le moteur de recherche *Google.*

Réponse :

Cours obligatoires pour l'obtention du DESO (Ontario)

- ✓ 4 crédits en français (1 crédit par année)
- ✓ 1 crédit en English
- ✓ 3 crédits en mathématiques (au moins 1 crédit en 11^e ou en 12^e année)
- ✓ 2 crédits en sciences
- ✓ 1 crédit en histoire du Canada
- ✓ 1 crédit en géographie du Canada
- ✓ 1 crédit en éducation artistique
- ✓ 1 crédit en éducation physique et santé
- ✓ 0,5 crédit en éducation à la citoyenneté
- ✓ 0,5 crédit en exploration de choix de carrière

et, au choix,

- ✓ 1 crédit supplémentaire en français
 - *ou* en English
 - *ou* dans une troisième langue
 - *ou* en sciences humaines et sociales
 - *ou* en études canadiennes et mondiales
- ✓ 1 crédit supplémentaire en éducation physique et santé
 - *ou* en affaires et commerce
 - *ou* en éducation artistique
- ✓ 1 crédit supplémentaire en sciences (11^e ou 12^e année)
 - *ou* en éducation technologique (de la 9^e à la 12^e année)

Note : Le cours d'éducation coopérative donne aussi des crédits.

Discutons-en!

Études postsecondaires

Dans **votre pays**, ensuite **au Canada**...

- Est-ce facile pour les élèves de poursuivre des études postsecondaires?
- Quel est l'âge moyen d'inscription aux études postsecondaires?
- Les études postsecondaires sont-elles gratuites?
- Savez-vous combien coûtent les études postsecondaires?
- Comment se fait le choix des études postsecondaires?
- Qui a la possibilité de poursuivre des études postsecondaires?
- Y a-t-il une différence entre les filles et les garçons?
- Met-on l'accent sur les études supérieures ou dirige-t-on plutôt les jeunes vers le marché du travail?
- Les étudiants doivent-ils se déplacer pour faire des études postsecondaires? Doivent-ils vivre ailleurs?

Chapitre

11

Études postsecondaires

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ Rédige un paragraphe court et simple▪ Présente des faits de façon correcte et complète▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de raisonnement▪ Communication verbale▪ Formation continue▪ Informatique▪ Lecture▪ Rédaction▪ Travail d'équipe▪ Utilisation de documents

Études postsecondaires

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur les études postsecondaires;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot dans le dictionnaire;
 - des renseignements sur les études postsecondaires dans les sites Internet des collèges et universités.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Études postsecondaires* (p. 121)
- ✓ *Fiche d'information 11 – Études postsecondaires* (p. 126)
- ✓ *Fiche de travail 11* (p. 128)
- ✓ Cartes routières de la province

Activités de discussion

Un rappel

- L'adolescent ou l'adulte entame des études postsecondaires à la fin de son passage au secondaire ou lorsqu'il a en main un diplôme d'études secondaires.
- Plusieurs parents nouvellement arrivés au Canada ne sont peut-être pas au courant qu'ils peuvent se renseigner sur l'enseignement postsecondaire auprès des services d'orientation de l'école secondaire ou en s'adressant directement aux institutions postsecondaires.
- Utiliser *Discutons-en! Études postsecondaires* (p. 121) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 11 – Études postsecondaires* (p. 126).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Études postsecondaires».
- Inviter les apprenants s'exprimer sur ce sujet.
- Lire et commenter les questions qui se trouvent dans *Discutons-en! Études postsecondaires* (p. 121).
 - Ce n'est pas grave si les apprenants ne connaissent pas toutes les réponses.
 - Ils pourront se renseigner dans le cadre de ce chapitre au moyen des activités qui suivent.
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Activités d'information

Un rappel

- Un parent souhaite offrir à ses enfants toutes les chances possibles pour réussir dans la vie.
- Plusieurs parents veulent que leurs enfants poursuivent des études postsecondaires.
- La *Fiche d'information 11 – Études postsecondaires* (p. 126) fournit aux parents des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 11*.
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 11* (p. 128).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 11* (p. 126) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et effectuer les tâches dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 11* (p. 126) dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Compréhension

- Choisir un des mots trouvés et s'en servir pour créer d'autres mots, par exemple, le mot *secondaire* (10 lettres).

Avec les lettres du mot *secondaire*, je peux trouver différents :

- ✓ mots de 2 lettres – se, on, ne, ni, or, sa
- ✓ mots de 3 lettres – son, air, nos, don, des, sec
- ✓ mots de 4 lettres – rond, cire, dire, nocé, anis, dans, donc
- ✓ mots de 5 lettres – danse, radio, crise, reins
- ✓ mots de 6 lettres – cerise, second, reines
- ✓ mots de 7 lettres – racines, seconde
- ✓ mots de 8 lettres – seconder

Activité de rédaction

1. Paragraphe

- Inviter les apprenants à compléter la phrase, d'abord, puis à rédiger un court paragraphe pour donner leur opinion sur la question.

Activités de recherche

Un rappel

- Les ministères des provinces et des territoires responsables de l'éducation présentent des informations complètes sur l'éducation postsecondaire sur leurs sites Internet.
- La *Fiche d'information 11 – Études postsecondaires* (p. 126) fournit des éclaircissements à ce sujet.

Pistes d'animation

- Demander aux apprenants de nommer les collèges et les universités dont ils ont entendu parler, ainsi que les institutions postsecondaires du milieu (le cas échéant).
- Classer les noms de ces collèges et universités dans un tableau de quatre colonnes :
 - collèges du milieu ou proches du milieu;
 - collèges extérieurs;
 - universités du milieu ou proches du milieu;
 - universités extérieures.
- Sur une carte routière de la province, indiquer où se situent ces collèges et universités (travail d'équipe).

1. Internet

- Demander aux apprenants comment faire pour trouver les sites Internet des différents collèges ou universités.
- Écrire les mots clés au tableau pour entamer les recherches.
- Demander aux apprenants de consulter les sites Internet des collèges et des universités du milieu (le cas échéant).
- Demander aux apprenants de repérer les renseignements relatifs aux études dans un programme de leur choix.
- Faire une mise en commun avec les apprenants, c'est-à-dire partager avec le groupe les renseignements trouvés.

2. Site Internet

- Demander aux apprenants de former des équipes de deux pour se familiariser avec le site Internet du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.
- Faire une mise en commun des résultats.

Études postsecondaires

Le saviez-vous?

- ✓ On parle d'*éducation postsecondaire* ou *études supérieures* pour les études de niveau collégial et universitaire.
- ✓ Généralement, les élèves qui ont terminé leurs études secondaires et qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires peuvent poursuivre leurs études au niveau collégial et universitaire.
- ✓ Dans la plupart des provinces et des territoires, les étudiants qui veulent s'inscrire au collège ou à l'université doivent payer des *frais de scolarité*. Il y a des exceptions :
 - au Québec, les études au cégep (collège d'enseignement général et professionnel) sont gratuites;
 - les étudiants doivent payer leurs études universitaires, mais il existe des bourses d'études.
- ✓ Les collèges offrent des programmes de formation professionnelle.
 - Les étudiants reçoivent leur diplôme ou leur certificat lorsqu'ils ont réussi un programme précis.
- ✓ Les universités offrent des programmes menant à l'obtention de grades, dont les suivants :
 - le baccalauréat;
 - la maîtrise;
 - le doctorat.
- ✓ Au Canada, on trouve un grand nombre de collèges privés.
 - Ces collèges peuvent s'établir dans toutes les provinces et territoires, à condition de respecter les critères généraux imposés par les ministères responsables de l'éducation postsecondaire.
- ✓ Il y a des conditions à satisfaire pour être admis dans des programmes au collège et à l'université.
 - Les cours préalables sont offerts à l'école secondaire.
 - Il est donc très important que les parents se renseignent à ce sujet auprès des enseignants-conseillers de l'école secondaire que fréquentent leurs enfants.
- ✓ Plusieurs collèges et universités offrent des cours à distance pour certains programmes de niveau postsecondaire.
- ✓ Dans chaque province et territoire, les ministères responsables de l'éducation postsecondaire possèdent un site Internet qui explique les programmes offerts.

Sites à consulter

- Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux
 - **www.cicdi.ca**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Étudier au Canada*.
 - Sélectionner *Vue d'ensemble de l'enseignement postsecondaire au Canada* (menu de droite).

- Établissement.Org
 - **www.etablissement.org**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Collèges et universités* sous *Éducation*.

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
 - **www.rhdcc.gc.ca**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Index de A à Z* dans la colonne de gauche.
 - Sélectionner *Éducation postsecondaire*.

- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario
 - **www.edu.gov.on.ca/fre/tcu**
 - Consulter les choix dans le menu *Éducation postsecondaire* situé à gauche.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 11 – Études postsecondaires* (p. 126)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 11* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Compréhension

- Consulter la *Fiche d'information 11* (p. 126).
- Choisir un des mots trouvés et s'en servir pour créer d'autres mots, par exemple, le mot *secondaire* (10 lettres).

Avec les lettres du mot *secondaire*, je peux trouver différents :

- ✓ mots de 2 lettres – se, on, ne, ni, or, sa
- ✓ mots de 3 lettres – son, air, nos, don, des, sec
- ✓ mots de 4 lettres – rond, cire, dire, noce, anis, dans, donc
- ✓ mots de 5 lettres – danse, radio, crise, reins
- ✓ mots de 6 lettres – cerise, second, reines
- ✓ mots de 7 lettres – racines, seconde
- ✓ mots de 8 lettres – seconder

Activité de rédaction

1. Paragraphe

- Compléter la phrase suivante et la copier dans le cahier de travail.

Un jour, j'aimerais peut-être étudier au collège _____ ou à l'université _____ pour les raisons suivantes : _____.

- Rédiger un court paragraphe de deux ou trois phrases sur cette question.

Activités de recherche

1. Internet

- Choisir un collège ou une université.
- Localiser cette institution sur une carte routière.
- Rédiger une phrase qui explique ce que vous ou un de vos enfants aimeriez y étudier.
- Naviguer sur le site Internet de ce collège ou de cette université.
- Trouver dans ce site les renseignements dont vous aurez besoin pour vous inscrire (ou inscrire votre enfant) au programme de votre choix.
- Noter ces renseignements dans le cahier de travail.

2. Site Internet

- Se trouver un partenaire de travail dans le groupe.
- Consulter le site Internet du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, à l'adresse <http://cicdi.ca>.
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Étudier au Canada*.
 - Sélectionner *L'enseignement postsecondaire au Canada*.
 - Sélectionner *L'enseignement dans les provinces et territoires*.
- Choisir une province ou un territoire.
- Trouver les renseignements importants pour chaque membre de l'équipe.
- Inscrire les renseignements dans le cahier de travail.
- Partager les découvertes avec le groupe.

Discutons-en!

Formation des adultes

- Existe-t-il des centres de formation des adultes ou des programmes de formation des adultes dans votre collectivité?
- Est-ce que l'école, le centre ou le programme offre la formation de base?
- Existe-t-il des programmes particuliers pour les nouveaux arrivants?
- Existe-t-il des critères d'admissibilité à ces programmes?
- Connaissez-vous des sites qui peuvent être utiles à un nouvel arrivant?

Chapitre

12

Formation des adultes

Résultats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">▪ Lire un texte à des fins diverses et le comprendre▪ Écrire de manière à exprimer clairement ses idées▪ Parler et écouter de manière efficace▪ Formation continue
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Utilise différentes stratégies pour comprendre un texte (par exemple, relit le texte, prédit son contenu, formule des questions)▪ S'appuie sur un vocabulaire constitué de mots courants et sur le contexte pour élucider le sens d'un passage contenant des mots inconnus▪ Sait trouver des renseignements dans un dictionnaire ou une autre source d'information en y repérant des indices dans les éléments d'organisation▪ Exprime ses réactions ou ses sentiments par rapport aux idées que contient un texte▪ Se sert des éléments d'organisation de documents mis en forme pour y repérer de l'information▪ Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples▪ S'exprime par écrit▪ Rédige un paragraphe court et simple▪ Dans le cadre d'une discussion de groupe, met de l'avant des idées se rapportant au sujet et écoute celles des autres participants▪ Emploie avec succès une nouvelle compétence dans une situation tirée de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">▫ se servir d'Internet pour repérer des renseignements▫ se servir d'un logiciel de traitement de texte
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none">▪ Calcul▪ Communication verbale▪ Capacité de raisonnement▪ Lecture▪ Informatique▪ Travail d'équipe▪ Formation continue▪ Utilisation de documents▪ Rédaction

Formation des adultes

Objectifs

Dans ce chapitre, les apprenants pourront :

- ✓ discuter et exprimer leur opinion sur le sujet à l'étude;
- ✓ se renseigner sur la formation des adultes;
- ✓ faire appel à leurs compétences en lecture, en compréhension de textes et en rédaction;
- ✓ organiser et planifier leur travail;
- ✓ développer leurs compétences en recherche, en trouvant :
 - la définition d'un mot et ses synonymes dans un dictionnaire;
 - des renseignements dans les troussees d'accueil des conseils scolaires;
 - des renseignements sur Internet.



Outils de travail

- ✓ *Discutons-en! Formation des adultes* (p. 131)
- ✓ *Fiche d'information 12 – Formation des adultes* (p. 136)
- ✓ *Fiche de travail 12* (p. 139)
- ✓ Troussees d'accueil des conseils scolaires du milieu

Activités de discussion

Un rappel

- Il ne faut pas oublier l'importance du rôle du parent en tant que modèle pour l'enfant dans la promotion de l'éducation.
- Le parent qui retourne aux études améliore sa qualité de vie, s'épanouit comme individu et devient un membre plus productif de la société.
- L'enfant comprend alors que l'apprentissage se fait pendant toute la vie, que c'est une formation continue.
- Utiliser *Discutons-en! Formation des adultes* (p. 131) pour animer la discussion. Ce document sert aussi d'introduction à la *Fiche d'information 12 – Formation des adultes* (p. 136).

Pistes d'animation

- Écrire au tableau «Formation des adultes».
- Inviter les apprenants à s'exprimer sur ce sujet.
- Lire et commenter les questions dans *Discutons-en! Formation des adultes* (p. 131).
- À la suite de la discussion, inviter les apprenants à enrichir leurs connaissances au moyen des activités d'information et de recherche.

Suggestion : Table ronde

Plusieurs personnes nouvellement arrivées au Canada détiennent des titres de compétences spécialisés mais ne peuvent pas travailler dans leur domaine, dans leur pays d'adoption. Leur expérience acquise à l'étranger n'est pas reconnue. D'après vous, pourquoi cette situation existe-t-elle? Comment pourrait-on résoudre ce problème?

Activités d'information

Un rappel

- La *Fiche d'information 12 – Formation des adultes* (p. 136) nous renseigne sur les différents programmes de formation destinés aux adultes.
- Il suffit d'en prendre connaissance et de trouver les programmes disponibles dans chaque milieu.

Pistes d'animation

- Distribuer la *Fiche d'information 12* (p. 136).
- Expliquer aux apprenants que pendant la lecture en groupe de la fiche, ils doivent souligner les mots qui leur sont inconnus.
- Lire la fiche avec le groupe.
- Demander aux apprenants d'exprimer leur opinion sur les renseignements fournis (point par point).
- Au besoin, apporter des précisions aux renseignements qu'ils viennent de lire.
- Présenter la *Fiche de travail 12* (p. 139).
- Expliquer aux apprenants qu'ils doivent :
 - se servir de la *Fiche d'information 12* (p. 136) pour faire les deux activités de compréhension de textes;
 - lire les consignes et faire l'exercice dans le cahier de travail.

Activités de compréhension de textes

1. Vocabulaire

- Transcrire les mots inconnus qu'ils ont identifiés à la *Fiche d'information 12* dans leur cahier de travail (colonne 1).
- Trouver les définitions de ces mots selon le sens des phrases et en vérifiant dans le dictionnaire (colonne 2).
- Remplacer ces mots par des synonymes (colonne 3).
- Corriger le travail en groupe.

2. Raisonnement et calcul

- Préciser que cet exercice oblige les apprenants à faire appel à leurs capacités de raisonnement et de calcul.
- Expliquer qu'ils doivent faire le casse-tête (p. 140).
- Identifier avec eux le mot le plus long (alphabétisation) et le plus court (base) pour faciliter leur travail.
- Insérer les autres mots dans le casse-tête. Le nombre de lettres de chaque mot correspond au montant de cases.

Activité d'expression orale

Pistes d'animation

- Encourager les apprenants à partager les raisons de poursuivre leur formation.

1. Table ronde

- Discuter des raisons qui ont motivé les apprenants à s'inscrire en formation des adultes.
- Inviter les apprenants à convaincre une autre personne à s'inscrire à un programme de formation des adultes.

Activités de recherche

Pistes d'animation

- Encourager les apprenants à poursuivre leur formation, le cas échéant, en s'informant à partir des troussees d'accueil des conseils scolaires du milieu et dans l'annuaire téléphonique le plus récent.

1. Troussees d'accueil

- Distribuer les troussees d'accueil aux apprenants.
- Leur demander de faire une recherche sur la formation des adultes.
- Présenter la copie de travail du tableau synthèse, *Fiche de travail 12* (p. 141).
- Inviter les apprenants à noter les renseignements pertinents dans leur cahier de travail.
- Faire une mise en commun.
- Demander aux apprenants, à la suite de l'activité de recherche, si la communauté répond au besoin de formation des adultes.

2. Annuaire téléphonique

- Distribuer les annuaires téléphoniques aux apprenants.
- Leur demander de faire une recherche sur la formation des adultes.
- Présenter la copie de travail du tableau synthèse, *Fiche de travail 12* (p. 141).
- Inviter les apprenants à noter les renseignements pertinents dans leur cahier de travail.
- Faire une mise en commun.
- Demander aux apprenants, à la suite de l'activité de recherche, si la communauté répond aux besoins de formation des adultes.
- Demander aux apprenants d'étudier les options qui leur sont offertes et les inviter à faire un choix de programme en fonction de leurs intérêts.
- Leur demander de donner leur opinion par écrit.

Activité de rédaction

1. Paragraphe

- Revoir les étapes à suivre, *Fiche de travail 12* (p. 141).
- Inviter les apprenants à lire le produit final devant le groupe.
- Les inviter à offrir une critique constructive du travail de chacun.

Formation des adultes

Le saviez-vous?

- ✓ La plupart des provinces et des territoires offrent des programmes de formation des adultes, par le biais des centres d'alphabétisation ou de formation des adultes.
- ✓ Dans la plupart des provinces et territoires, la formation des adultes s'adresse aux personnes qui ont quitté le système d'éducation.
 - Dans certains programmes, on doit respecter la limite d'âge pour être admis.
- ✓ Dans certaines provinces et territoires, plusieurs ministères se partagent les programmes et les services de la formation des adultes.
 - Ils offrent des programmes de formation, d'intégration au travail et de développement des ressources humaines.
- ✓ La plupart des provinces et territoires offrent les programmes suivants :
 - **Services offerts en formation de base des adultes (vérifier le terme dans votre province ou territoire)**
 - programmes offerts aux adultes nécessitant des services d'alphabétisation pour atteindre leurs objectifs en matière d'emploi, de formation, de compétences de base et d'épanouissement
 - aucuns frais de scolarité
 - **Équivalence du diplôme d'études secondaires**
 - programmes offerts par les collèges, les conseils scolaires et certains centres communautaires de formation des adultes en vue de l'obtention d'une équivalence du diplôme d'études secondaires
 - possibilité de suivre des cours préalables en vue de développer des compétences de base en matière de formation continue et d'emploi
 - parmi ceux-ci, certains programmes sont gratuits
 - **Reconnaissance des certificats et diplômes**
 - programmes offerts en vue de la reconnaissance des titres de compétences acquis au Canada ou à l'étranger; ainsi, la personne pourra poursuivre ses études, suivre une formation professionnelle ou un programme de formation continue
 - des preuves doivent être fournies par les personnes demandant une reconnaissance de diplôme
 - **Reconnaissance des acquis**
 - voir un conseil scolaire de votre région

- **Cours de langue**
 - programmes d'anglais langue seconde et de français langue seconde offerts aux adultes
- **Formation professionnelle**
 - programmes collégiaux de préparation à l'emploi, de formation à des métiers et d'apprentissage
- **Services et orientation**
 - programmes d'aide financière pour les étudiants adultes qui prévoient poursuivre des études postsecondaires
 - programmes pour les bénéficiaires d'assurance-emploi
 - programmes offrant des conseils en matière d'emploi et de carrière dans les centres d'emploi et les établissements postsecondaires
 - programmes pour les jeunes âgés entre 15 à 30 ans (acquisition de connaissances, de compétences et d'expérience)
- **Formation en milieu de travail**
 - programmes et projets en formation des adultes et en acquisition de compétences essentielles sur les lieux de travail
 - programmes communautaires offrant la possibilité d'acquérir de la formation, de l'expérience de travail et des compétences qui améliorent l'employabilité
- **Programmes pour les nouveaux arrivants**
 - programmes d'appui à l'immigration
 - programmes de soutien aux nouveaux arrivants
 - programmes d'anglais langue seconde et de français langue seconde dispensés par différents organismes dans les communautés

Sites à consulter

- Banque de données en alphabétisation des adultes
 - **www.bdaa.ca**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *Consulter des sites Internet en alphabétisation*.
 - Sélectionner *Organismes provinciaux et territoriaux en alphabétisation*.
- Coalition ontarienne de formation des adultes
 - **www.coalition.on.ca**
- Établissement.Org
 - **www.etalissement.org**
 - Sélectionner *Français*.
 - Sélectionner *ALS, Éducation aux adultes sous Éducation*.

- Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
 - **www.fcaf.net**

- Se rendre au Canada
 - **www.serendreaucanada.gc.ca**
 - Sélectionner *Étudier au Canada*.
 - Sélectionner *Souhaitez-vous parfaire votre éducation et améliorer vos compétences?*
 - Sélectionner *Écoles de langues*.

Activités de compréhension de textes

Outil de travail : *Fiche d'information 12 – Formation des adultes* (p. 136)

1. Vocabulaire

- Créer un tableau de trois colonnes : Mots (colonne 1), Définitions (colonne 2) et Synonymes (colonne 3) dans le cahier de travail.
- Transcrire les mots inconnus que vous avez soulignés à la *Fiche d'information 12* dans la colonne 1 du cahier de travail.
- Trouver chaque mot dans le dictionnaire.
- Écrire la définition du mot (colonne 2).
- Remplacer ce mot par un synonyme (colonne 3).

2. Raisonnement et calcul

- Se servir des mots qui se trouvent dans l'encadré pour résoudre le casse-tête.
- Identifier le mot le plus long (alphabétisation) et le plus court (base). Insérer ces deux mots dans le casse-tête.
- Compléter le casse-tête en utilisant tous les autres mots de l'encadré.
- Effectuer les calculs et faire appel à sa capacité de logique pour accomplir cet exercice.
- Suggestion : rayer les mots dès que vous les trouvez.

Casse-tête
FORMATION DES ADULTES

formation	langue	équivalence	services
base	milieu	reconnaissance	orientation
secondaires	arrivants	certificats	cours
travail	programmes	études	nouveaux
alphabétisation			

The crossword puzzle grid contains the following words:

- SECONDAIRES** (Vertical, 10 letters)
- ARRIVANTS** (Horizontal, 8 letters)
- ALPHABÉTISATION** (Horizontal, 12 letters)
- MILIEU** (Horizontal, 6 letters)
- TRAVAIL** (Horizontal, 7 letters)
- COURS** (Horizontal, 5 letters)
- BASE** (Horizontal, 4 letters)
- OUVRIERS** (Vertical, 8 letters)
- NOUVEAUX** (Horizontal, 8 letters)
- ÉTUDES** (Horizontal, 6 letters)
- RECONNAISSANCE** (Horizontal, 12 letters)
- ÉQUIVALENCE** (Horizontal, 10 letters)
- CERTIFICATS** (Vertical, 8 letters)

Activité d'expression orale

1. Table ronde

- Discuter des raisons qui vous ont motivés à vous inscrire en formation des adultes.
- Tenter de convaincre une autre personne à s'inscrire à un programme de formation des adultes.

Activités de recherche

1. Trousses d'accueil

- Consulter les trousses d'accueil des centres d'alphabétisation ou de formation des adultes ou des conseils scolaires du milieu pour trouver les renseignements demandés.
- Transcrire le tableau synthèse dans le cahier de travail et le remplir.

Tableau synthèse : Formation des adultes

Nom du centre d'alphabétisation ou de formation des adultes	
Nom du conseil scolaire (s'il y a lieu)	
Programmes pour les adultes	
Où sont offerts ces programmes?	
Quand sont-ils offerts?	
Coûts rattachés aux cours	
Personne-ressource (nom)	
Personne-ressource (coordonnées)	
Site Internet à consulter	
Renseignements pertinents	

2. Annuaire téléphonique

- Se servir de la liste des programmes décrits dans la *Fiche d'information 12* comme guide.
- Transcrire le tableau synthèse dans le cahier de travail et le remplir.

Tableau synthèse : Formation des adultes

Renseignements au sujet de la formation des adultes	
Où avez-vous trouvé ces renseignements?	
À quelle page de l'annuaire téléphonique?	
Les programmes sont-ils offerts aux adultes du milieu?	
Numéros de téléphone	
Sites Internet	

Activité de rédaction

1. Paragraphe

- Rédiger un court paragraphe sur le programme de son choix.
- Justifier son choix.
- Faire l'activité de rédaction une étape à la fois :
 - rédiger d'abord une ébauche;
 - réviser la lettre (correction grammaticale et orthographique);
 - saisir la lettre révisée dans un logiciel de traitement de texte;
 - imprimer deux copies de la lettre, la première aux fins d'évaluation et la seconde, pour le cahier de travail. Présenter le produit final au groupe.

Bibliographie

BEAULIEU, Danie. *100 trucs pour améliorer vos relations avec les enfants*, Québec, Impact! Éditions, 2006.

BRISSON-LACROIX, Colette, Margot CARDINAL et Isabelle GUÉRARD. *Les chemins de la réussite*, Sudbury, Centre FORA, 2002.

Agenda des nouveaux arrivants au Canada. Toronto, Fondation canadienne d'éducation économique, 2008.

Alphabétisation Ontario. Ministère de l'Éducation et de la Formation, Toronto, Les Publications de l'Ontario, 1998.

Bienvenue au Canada. Citoyenneté et Immigration Canada, Ottawa, 2006.

Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada. Table nationale en développement de la petite enfance francophone, 2007.

Canada et les nouveaux arrivants (Le). Citoyenneté et Immigration Canada, Ottawa, 2006.

Carnet du parent francophone (Le). Parents partenaires en éducation, 2002.

CAUCHON, Jocelyne. *Ma première grammaire Bescherelle*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 2006.

CHAYER, Lucille P. et Caroline GRAVEL. *Le préscolaire expliqué aux parents*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, Montréal, 2005.

Les compétences essentielles pour l'apprenant ayant un objectif «emploi». Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario et Collège Boréal, Sudbury, 2006.

GIASSON, Jocelyne. *La lecture de la théorie à la pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 1995.

GOUPIL, Georgette et Guy LUSIGNAN. *Apprentissage et enseignement en milieu scolaire*, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 1993.

Guide des écoles élémentaires de l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants (Le) : Renseignements et suggestions pour aider votre enfant à l'école. Version publique, Citoyenneté et Immigration Canada, 2008.

PIMPARÉ, Claire. *Ces parents que tout enfant est en droit d'avoir pour la vie...*, Les Éditions Un monde différent, Québec, 2008.

Ressources humaines et Développement social Canada. *Compétences en milieu de travail*, Ressources humaines et Développement social Canada, Toronto, 2006. (N° de commande : Canada HIP-024-12-06)

Trousses de publicité des conseils scolaires des écoles de langue française de la région.

- Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (CSDECSO)
- Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest (CSDCSO)

VALLÉE, Stéphane. *L'école primaire, Guide du parent*, Éditions Caractère, Québec, 2008.

VALLÉE, Stéphane. *Mieux connaître son enfant pour l'aider à réussir*, Éditions Caractère, Québec, 2008.

Webographie

ABC Canada

www.abc-canada.org

Base de données en alphabétisation des adultes

www.bdaa.ca

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

www.cicdi.ca

Charte canadienne des droits et libertés

www.lois.justice.gc.ca/fr/charte

Citoyenneté et Immigration Canada

www.cic.gc.ca

Coalition ontarienne de formation des adultes

www.coalition.on.ca

Coin de la famille

www.coindela famille.ca

Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté

www.seac-learning.ca/fr/index.htm

Community Legal Education Ontario
www.cleo.on.ca

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC)
www.cmec.ca

Déclaration universelle des droits de l'homme
www.unac.org/droits/declaration.html

DestinÉducation
www.destineducation.ca/intro_f.htm

Développement de la petite enfance/Apprentissage et la garde des jeunes enfants
www.ecd-elcc.ca

Établissement.Org
www.etablissement.org

Étudier au Canada
www.studyincanada.com/french

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
www.fcaf.net

Fédération nationale des conseillers scolaires francophones
www.fncsf.ca

Fondation canadienne d'éducation économique (Agenda)
www.fceeagenda.com

Institut du mariage et de la famille Canada (IMFC)
www.imfcanada.org

Loi constitutionnelle de 1982
www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndconst82.htm

Loi sur l'éducation (Ontario)
www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/ontario-loi-scolaire.htm

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
www.edu.gov.on.ca

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
www.edu.gov.on.ca/fre/relsites/distance.html

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
www.children.gov.on.ca

Parents partenaires en éducation
www.reseaupe.ca

Passeport-compétences de l'Ontario
<http://skills.edu.gov.on.ca>

Perspectives Ontario 2009
www.edu.gov.on.ca/fre/prospects/index.html

PetitMonde.com : le magazine web des parents
www.petitmonde.com

Projet Avenir meilleur au Canada
www.buildingfuturesincanada.ca

RBC : Bienvenue au Canada
www.rbc.com/francais/canada

Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD)
www.refad.ca

Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC)
www.rhdcc.gc.ca

Se rendre au Canada
www.directioncanada.gc.ca

Sécurité Canada
www.securitecanada.ca

Service Canada
www.servicecanada.gc.ca

Soins de nos enfants
www.soinsdenosenfants.cps.ca

Transports Canada
www.tc.gc.ca

Vous venez d'arriver au Canada?
www.settlement.org/downloads/edguide/fr_pub_2.pdf

Documents gratuits

Agenda des nouveaux arrivants au Canada (2004)
Fondation canadienne d'éducation économique, Toronto.
Téléphone : 888-570-7610
Site Internet : www.fceeagenda.com

Bienvenue au Canada (2003)
Citoyenneté et Immigration Canada (ISBN : 0-662-85304-0)
Téléphone : 888-242-2100
Site Internet : www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp#nouveaux

Canada et les nouveaux arrivants (Le) (2006)
Citoyenneté et Immigration Canada (ISBN : 0-662-31658-4)
(N° de cat. i63-19/2006F)
Télécopieur : 613-954-2221
Site Internet : www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp#nouveaux

Compétences essentielles : elles vous appartiennent (Les) (2007) – Affiche
Programme des conseils sectoriels, Gouvernement du Canada, Ottawa.
Téléphone : 888-533-5683
Site Internet : www.ccdf.ca/ccdf2/cms/documents/EssentialSkills_Poster_Fr.pdf

Financement des écoles : Un guide à l'intention des parents
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Site Internet : www.edu.gov.on.ca/fre/parents/funding/index.html

VOIE rapide Boréal... La VOIE du succès! (2008)
Collège Boréal, Sudbury (Guide d'orientation pour nouveaux arrivants francophones)
Téléphone : 800-361-6673, poste 7404
Site Internet : www.voierapideboreal.ca
Courriel : info@voierapideboreal.ca

N.B. Vous pouvez aussi obtenir ces documents gratuits au Centre FORA
432, av. Westmount, unité H SUDBURY ON P3A 5Z8
Téléphone : 888-524-8569 ou 524-8569, poste 232
Télécopieur : 705-524-8535
Site Internet : www.centrefora.on.ca
Courriel : lianer@centrefora.on.ca

La série *Ressources pour les nouveaux arrivants* a pour but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones dans leur communauté et de fournir des notions essentielles à leur intégration au marché du travail. Chacun des cinq documents suivants comprend des pistes pour les formatrices et des activités pour les apprenants adultes.

Des compétences à développer : un ABC des compétences essentielles

Vous souhaitez connaître les neuf compétences essentielles pour accéder au marché du travail canadien?

Accent sur les «A» : accueil, adaptation, aptitude, apprentissage, appuis, application Vous désirez vous intégrer à la société canadienne tout en développant vos compétences essentielles pour accéder au marché du travail?

Accès-cible : préparation à l'emploi

Vous voulez mieux intégrer le marché du travail canadien?

Apprendre à tout âge : un outil d'exploration en éducation et en formation

Vous aimeriez obtenir de l'information sur le système scolaire de langue française et les services offerts en français en matière d'éducation des adultes?

Porte d'entrée : un aperçu de la vie au Canada

Vous cherchez à découvrir des descriptions fascinantes de notre géographie, de notre histoire, de nos valeurs et de notre système politique?

Une initiative de la Coalition ontarienne de formation des adultes, développée en collaboration avec ABC Communautaire, Alpha-Toronto, le Centre Alpha Mot de Passe, le Centre FORA et le Centre Moi j'apprends.

ISBN 978-2-922911-11-4

